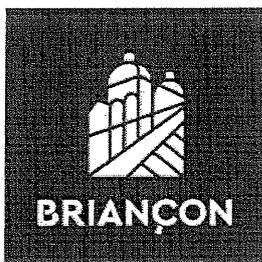


AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002143-DE
Regu le 08/10/2018

WISE PAR

FROMM Gérard le 10/10/2018 à 19:10



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2018

N° DEL 2018.10.02/143

**Thème : DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC 2**

**Objet : SPL AREA PACA
- Approbation du
rapport des élus à leur
collectivité.**

Convocation :

Date : 27/09/2018

Affichage : 27/09/2018

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 23

**Nombre de
suffrages
exprimés : 31**

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, Le mercredi 26 septembre 2018 à 17h00, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Le quorum n'ayant pas été atteint et conformément à l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à nouveau, en séance publique, le **mardi 2 octobre 2018** à 17h30 dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

DAERDEN Francine donne pouvoir à FERRAINA Marie-Hélène ;
JIMENEZ Claude donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
CIUPPA Marcel donne pouvoir à POYAU Aurélie ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;
RASTELLO Anne donne pouvoir à BRUNET Pascale ;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno ;
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro ;
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain ;

Absents excusés :

DAERDEN Francine, JIMENEZ Claude, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002143-DE
Reçu le 08/10/2018

Rapporteur : Aurélie POYAU

La commune de Briançon est actionnaire de la SPL AREA PACA et Madame Aurélie POYAU a été désignée pour représenter la commune au sein de l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires.

À ce titre, et conformément à l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration des SPL, et qui porte notamment sur les modifications sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci assure la communication immédiate aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres ».

Le conseil municipal est donc appelé à se prononcer sur ce rapport.

Il est précisé que l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires, réunie le 31 mai 2018, et le Conseil d'Administration de la SPL AREA PACA du 20/06/2018, ont approuvé le rapport des élus à leur collectivité, tel qu'il leur a été proposé pour l'année 2017.

Considérant l'article L.1524-5 du CGCT,

Vu le rapport proposé pour l'année 2017,

Vu le rapport de synthèse,

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le rapport écrit proposé pour l'année 2017, constituant le compte rendu annuel de l'activité de l'AREA PACA par les élus à leur collectivité,
- D'autoriser le Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno [pouvoir de Madame MUHLACH Catherine], PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

08 OCT. 2018

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002143-DE

Regu le 08/10/2018



SPL AREA

RAPPORT DES ELUS A LEUR COLLECTIVITE EXERCICE SOCIAL 2017

1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Rédigé en application de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOTE DE PRESENTATION

La Région est actionnaire de la Société Publique Locale AREA depuis 1987 et détient, au 31 décembre 2017, 94,51 % des actions qui sont toutes publiques.

Elle a pour objet la réalisation, pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire de ces derniers :

- toute opération d'aménagement, de construction, de réhabilitation, de gros entretien, de maintenance, de gestion, des bâtiments et équipements dont les actionnaires sont propriétaires ou assurent la maîtrise d'ouvrage et toute prestation de services entrant dans ce cadre ;
- toute opération liée à l'efficacité et à la transition énergétique.

Le Président est Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Conseiller Régional

Le Directeur Général est Monsieur Laurent GELLE-LACROIX

Le Commissaire aux Comptes est le Cabinet MAZARS.

Déroulement de l'exercice 2017 :

Au niveau social : 4 Conseils d'Administration se sont tenus avec pour événements principaux :

- constat d'une augmentation de capital ayant permis l'entrée de 2 nouveaux actionnaires : la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur,
- décision d'une nouvelle augmentation de capital permettant l'entrée de 4 nouveaux actionnaires : les Villes de Marignane et d'Embrun ainsi que la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon
- Décision pour la mise en place d'un montage juridique du « Groupe » AREA et, notamment la création d'un GIE permettant la mise en commun de ressources entre la SPL AREA et la SEMAREA.

Au niveau de l'activité opérationnelle, l'AREA a contractualisé 299 opérations en 2017 :

- 292 pour le compte de la Région pour un montant de 56 471 K€
- 7 opérations pour le compte de ses autres actionnaires pour un montant de 10 813 K€.

Synthèse au niveau opérations/financier/marchés :

- des règlements à hauteur de 144 Millions d'euros TTC
- 114 publicités pour un montant estimé à 167 Millions d'euros TTC
- 15 appels d'offres ouverts, 2 procédures adaptées restreintes, 1 procédure concurrentielle avec négociation et 96 procédures adaptées ouvertes
- 214 marchés notifiés
- 78 opérations livrées
- 119 ouvertures de chantiers
- un résultat net de 670 K€

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002143-DE

Regu le 08/10/2018

Perspectives 2018 :

- 161 livraisons de chantiers
- 138 démarrages de chantiers
- 140 Millions d'euros de dépenses opérations

Vie de l'entreprise :

Dans le cadre de la création du Groupe, transfert du personnel fonctionnel sur le GIE et mise en place d'une Unité Economique et Sociale

Evolution des moyens :

Poursuite de la mobilisation sur les moyens informatiques liés à la dématérialisation et l'obligation de transparence dans le cadre des partenariats avec nos collectivités actionnaires.

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002143-DE
Regu le 08/10/2018

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002143-DE
Reçu le 08/10/2018



area

agence régionale
d'équipement et d'aménagement

Provence-Alpes-Côte d'Azur

SPL AREA

RAPPORT DES ELUS A LEUR COLLECTIVITE EXERCICE SOCIAL 2017

1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Rédigé en application de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

RCS Marseille 340 206 572
Siège Social : 29 boulevard Charles Nédélec – 13003 Marseille

SOMMAIRE

PARTIE 1 : VIE SOCIALE DE LA SOCIETE

1.1	Actionnariat	page 4
1.2	Gouvernance	page 5
1.3	Conseils d'Administration	page 5
1.4	Commissaires aux comptes	page 18
1.5	Personnel de la société	page 18
1.6	Mandataires sociaux	page 19
1.7	Locaux de l'entreprise	page 20
1.8	Contrôles externes	page 20
1.9	Conventions conclues avec les actionnaires	page 21
1.10	Assurances	page 21
1.11	Comptes bancaires	page 21
1.12	Procédures de consultation	page 22
1.13	Modalités d'application du contrôle analogue	page 23
1.14	Perspectives 2018	page 24

PARTIE 2 : ACTIVITE OPERATIONNELLE

2.1	Opérations CPI / Mandats	page 25
2.2	Opérations pour le compte de la Région	page 25
2.2.1	Opérations livrées en 2017	page 25
2.2.2	Ouvertures de chantiers 2017	page 29
2.2.3	Livraisons prévisionnelles 2018	page 34
2.2.4	Ouvertures prévisionnelles de chantiers en 2018	page 40
2.3	Opérations d'aménagement	page 46
2.3.1	ZAC des Chalus II à Forcalquier	page 46
2.3.2	ZAC des Ateliers à Arles	page 48
2.3.3	ZAC Cœur de Ville à Briançon	page 51
2.3.4	Perspectives 2018	page 55

PARTIE 3 : ACTIVITE JURIDIQUE ET FINANCIERE

3.1	Eléments juridiques	page 58
3.1.1	Commissions d'appel d'offres	page 58
3.1.2	Publicités	page 59
3.1.3	Marchés notifiés	page 60
3.1.4	Contentieux opérationnels	page 60

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002143-DE

Reçu le 08/10/2018

3.2	Eléments financiers	page 61
3.2.1	Chiffres d'opérations	page 61
3.2.2	Compte de Résultat par activité	page 61
3.2.3	Analyse budgétaire	page 63
3.2.4	Bilan 2017	page 72
3.2.5	Analyse bilantielle	page 74
3.2.6	Budget 2018	page 79

ANNEXES

PREMIERE PARTIE : VIE DE LA SOCIETE

La société AREA constituée le 9 février 1987, est composée de 15 actionnaires, 9 administrateurs et 0 censeur.

Son capital social au 31/12/2017 est de 459 918 euros divisé en 3 006 actions de 153 Euros.

L'exercice social s'établit sur 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1.1 ACTIONNARIAT

Composition de l'actionariat à la clôture de l'exercice écoulé.

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	%	Montant
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 841	94,51%	434 673
Ville de Valbonne	20	0,67%	3 060
Ville de Vaison-la-Romaine	10	0,33%	1 530
Ville d'Arles	3	0,10%	459
Communauté de Communes du pays de Forcalquier et Montagne de Lure	3	0,10%	459
Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence	45	1,50%	6 885
Ville de La Seyne-sur-Mer	45	1,50%	6 885
Ville de Briançon	30	1,00%	4 590
Ville de Mont Dauphin	3	0,10%	459
Ville de Cannes	1	0,03%	153
Ville de Vence	1	0,03%	153
Ville de Carros	1	0,03%	153
Ville de Jonquières	1	0,03%	153
Ville de Nice	1	0,03%	153
Métropole Nice-Côte d'Azur	1	0,03%	153
	3 006	100,00%	459 918

Suite à une nouvelle délégation de compétence donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 octobre 2017 au profit du Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital de la société, ce dernier a décidé de procéder, lors de la séance du même jour, à une nouvelle augmentation.

Emission de 4 actions à l'attention de :

- La Ville de Marignane,
- La Ville d'Embrun,
- La Communauté d'Agglomération Terre de Provence,
- La Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon.

La souscription a été ouverte à compter du 13 octobre 2017, jusqu'au 31 janvier 2018.

Conformément à l'article L. 225-135, le droit préférentiel de souscription qui est accordé aux actionnaires en cas d'augmentation de capital en numéraire, a été supprimé pour la totalité de l'augmentation de capital possible dans le cadre de la délégation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration, au profit de Collectivités Territoriales ou Groupements de Collectivités Territoriales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur non actionnaires.

La réalisation de cette augmentation portera la part de capital du Conseil Régional à 94,39 %.

1.2. GOUVERNANCE

Il est ici précisé que, par délibération en date du 26 janvier 2016, le Conseil d'Administration a choisi de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général.

S'agissant d'un conseil d'administration d'entreprise, les administrateurs n'ont pas de suppléant.

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2017 :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Monsieur Pierre-Paul LEONELLI Monsieur Maurice BATTIN Monsieur Bernard KLEYNHOFF Monsieur Cédric DUDIEUZERE Madame Muriel FIOL Monsieur Stéphane SAUVAGEON Madame Sandra TORRES Madame Sonia ZIDATE
Représentant des actionnaires détenant une part minoritaire au capital	Monsieur Marc DAUNIS
Soit un total de :	9 représentants

En sa séance du 26 janvier 2016, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Monsieur Pierre-Paul LEONELLI aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

En sa séance du 13 juillet 2016, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Monsieur Laurent GELLE-LACROIX aux fonctions de Directeur Général.

1.3 CONSEILS D'ADMINISTRATION 2017

Au cours de l'année 2017, ont eu lieu 4 réunions du Conseil d'Administration, le 18 janvier, le 12 mai, le 21 septembre et le 13 octobre.

I – SEANCE DU 18 JANVIER 2017 :**Points examinés :**

- 1) Approbation PV de la séance du 2 novembre 2016
- 2) Constat augmentation de capital n° 1.2
- 3) Proposition d'une nouvelle délégation de compétence par l'AGE au CA pour décider d'augmenter le capital social
- 4) Stratégie d'entreprise – Résultat prévisionnel 2016 et budget 2017
- 5) Comité d'Etudes et Comité Stratégique

Administrateurs présents :

- Monsieur Pierre-Paul LEONELLI
- Monsieur Maurice BATTIN
- Monsieur Marc DAUNIS
- Monsieur Cédric DUDIEUZERE
- Madame Muriel FIOL
- Monsieur Stéphane SAUVAGEON
- Madame Sonia ZIDATE

Administrateurs ayant fait parvenir un pouvoir à la Société :

- Monsieur Roger DIDIER, pouvoir donné à M. Pierre-Paul LEONELLI
- Madame Sandra TORRES, pouvoir donné à M. Stéphane SAUVAGEON

1) APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2016**Délibération n°1**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 novembre 2016 est approuvé.

➤ *La Délibération n° 1 est approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

2) CONSTAT AUGMENTATION DE CAPITAL N° 1.2.**Délibération n°2**

Le Conseil d'Administration constate que :

- les 2 actions objet de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration du 13 juillet 2016 ont été entièrement libérées,
- par conséquent, l'augmentation de capital est réalisée en date 23 décembre 2016,
- les deux Collectivités entrantes, ayant acquis une action chacune, au prix de 153 € + une prime d'émission de 2 492 € chacune, sont les suivantes : la Ville de Nice et la Métropole Nice-Côte d'Azur,
- le capital est ainsi porté à 459 918 € et est constitué de 3 006 actions,
- le Conseil d'Administration arrête le rapport joint en annexe portant sur l'augmentation de capital n° 1.2, réalisée dans le cadre de la délégation confiée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2015.

➤ *La Délibération n° 2 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n°3

Tous pouvoirs sont conférés par le Conseil d'Administration au Directeur Général pour effectuer toutes les formalités légales requises.

➤ *La Délibération n° 3 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

3) PROPOSITION D'UNE NOUVELLE DELEGATION DE COMPETENCE PAR L'AGE AU CA POUR DECIDER D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL

Délibération n° 4

Le Conseil d'Administration approuve dans son principe le projet d'augmentation de capital avec délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration.

Délibération n° 5

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général à saisir les actionnaires afin qu'ils délibèrent sur le projet d'augmentation de capital avec délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration, conformément à l'article L. 1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ *Les Délibérations n° 4 et 5 sont approuvées à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

4) STRATEGIE D'ENTREPRISE - RESULTAT PREVISIONNEL 2016 ET BUDGET PREVISIONNEL 2017

Délibération n° 6

Après en avoir délibéré, les Administrateurs :

- prennent acte du résultat prévisionnel 2016 de + 826 K€
- approuvent le budget prévisionnel 2017 à + 193 K€

➤ *La Délibération n°6 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés – 2 absentions : Mme Muriel FIOL et M. Cédric DUDIEUZERE.*

5) CREATION D'UN COMITE D'ETUDES ET D'UN COMITE STRATEGIQUE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 4 DU REGLEMENT INTERIEUR

Délibération n° 7

Après en avoir délibéré, les Administrateurs décident, selon l'article 4.3 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, la création d'un Comité d'Etudes Aménagement, chargé d'apporter au Conseil d'Administration une réflexion sur tout objet se rapportant à l'activité d'aménageur de la société.

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général à saisir les actionnaires afin que, ceux qui souhaitent participer à cette réflexion, procèdent à la nomination de leur représentant Elu ou Directeur. Ce Comité se réunira au rythme de 2 séances annuelles. La plus grande assiduité à ces réunions devra être respectée.

Il est précisé que ce Comité n'aura qu'un rôle consultatif.

➤ *La Délibération n° 7 est approuvée à la majorité des Administrateurs présents ou représentés – 2 absentions : Mme Muriel FIOL et M. Cédric DUDIEUZERE.*

Délibération n° 8

Dans le cadre du « Comité Permanent Stratégique et de Contrôle » prévu à l'article 4.4 du règlement intérieur, le Directeur Général est autorisé à solliciter les actionnaires afin qu'ils désignent un élu devant représenter leur collectivité au sein de ce comité.

Il est précisé que ce comité n'aura qu'un rôle consultatif.

➤ *La Délibération n°8 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés – 2 voix contre : Mme Muriel FIOL et M. Cédric DUDIEUZERE.*

II – SEANCE DU 12 MAI 2017**Points examinés :**

- 1) Approbation du PV de la séance du 18 janvier 2017
- 2) Remplacement d'un administrateur, représentant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 3) Arrêté des comptes de l'exercice 2016 et approbation du Rapport Annuel 2016 des élus à leur collectivité
- 4) Renouvellement du marché de Commissariat aux Comptes
- 5) Rapport sur l'augmentation de capital suite à délégation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire le 2 novembre 2015 au Conseil d'Administration
- 6) Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et résolutions proposées
- 7) Information sur le montage juridique organisationnel du « Groupe AREA »
- 8) Convention réglementée : avance en compte courant d'associé

Administrateurs présents :

- Monsieur Pierre-Paul LEONELLI
- Monsieur Maurice BATTIN
- Monsieur Marc DAUNIS
- Monsieur Cédric DUDIEUZERE
- Monsieur Bernard KLEYNHOFF
- Madame Sandra TORRES

Administrateurs ayant fait parvenir un pouvoir à la Société :

- Madame Muriel Fion, pouvoir donné à Monsieur Cédric DUDIEUZERE
- Madame Sonia ZIDATE, pouvoir donné à Monsieur Pierre-Paul LEONELLI

Excusé :

- Monsieur Stéphane SAUVAGEON

-
- 1) APPROBATION PV DE LA SEANCE DU 18 JANVIER 2017

Délibération n° 1

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 janvier 2017 est approuvé.

➤ *La Délibération n° 1 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

2) REPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR, REPRESENTANT DE LA REGION PACADélibération n° 2

Le Conseil d'Administration prend acte de la désignation de Monsieur Bernard KLEYNHOFF, à compter du 17 mars 2017, en remplacement de Monsieur Roger DIDIER, suite à la démission de ce dernier, en tant qu'administrateur de la société, représentant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au Conseil d'Administration.

➤ *La Délibération n° 2 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 3

Tous pouvoirs sont conférés par le Conseil d'Administration au Directeur Général pour effectuer toutes les formalités légales requises.

➤ *La Délibération n° 3 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

3) ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016 ET APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2016 DES ELUS A LEUR COLLECTIVITEDélibération n° 4

Après en avoir délibéré, les administrateurs :

- approuvent le rapport de gestion retraçant l'activité de la Société pour l'exercice 2016 qui sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- approuvent le projet de bilan et d'arrêté des comptes annuels 2016 tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un résultat de 807 955,12 € pour un total de produits de 13 598 320 € et un total de charges de 12 790 365 €,
- approuvent l'inscription en résolution, pour la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, de la proposition d'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 en report à nouveau pour 807 955,12 €.

➤ *La Délibération n° 4 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés, moins 2 absentions : Mme Muriel FIOL et M. Cédric DUDIEUZERE, par pouvoir donné à M. Cédric DUDIEUZERE.*

Délibération n° 5

Le Conseil d'Administration approuve le Rapport Annuel des Elus à leur collectivité pour l'année 2016. Il est précisé que, dans le cadre des obligations imposées par l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque administrateur aura en charge de présenter ce rapport à sa collectivité.

➤ *La Délibération n°5 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

4) RENOUVELLEMENT DU MARCHE DE COMMISSARIAT AUX COMPTESDélibération n° 6

Après en avoir délibéré, les administrateurs :

- approuvent le rapport d'analyse de la Commission d'Appel d'Offres qui sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- approuvent l'inscription en résolution, pour la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, de la proposition d'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

➤ La Délibération n° 6 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.

5) RAPPORT SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL SUITE A DELEGATION DE L'AGE DU 2 NOVEMBRE 2015 AU CONSEIL D'ADMINISTRATIONDélibération n° 7

Le Conseil d'Administration prend acte du présent rapport sur les 2 augmentations de capital successives décidées par le Conseil d'Administration, dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2015.

Ce rapport sera présenté à la prochaine Assemblée Générale.

➤ La Délibération n° 7 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.

6) CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE, ORDRE DU JOUR ET PROJETS DE RESOLUTIONSDélibération n° 8

Après en avoir délibéré, les administrateurs :

- fixent la date de l'Assemblée Générale Ordinaire au 14 juin 2017,
- approuvent l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :
 - I. *Bilan et Compte de Résultat 2016*
 1. *Présentation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 2016*
 2. *Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2016*
 3. *Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions passées avec les Administrateurs*
 - II. *Attribution du mandat des Commissaires aux Comptes*
 - III. *Prise d'acte du rapport du Conseil d'Administration sur l'utilisation de la délégation du 2 novembre 2015, donnée par l'AG au CA pour une augmentation de capital*
 - IV. *Pouvoirs pour formalités*

Les administrateurs approuvent le projet de résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire :

RESOLUTION N° 1

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Bilan au 31 Décembre 2016, du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, du Rapport Général du Commissaire aux Comptes et du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes, décide :

- d'approuver les comptes tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration,
- d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de 807 955,12 € en report à nouveau,
- de donner quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

RESOLUTION N° 2

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres de l'AREA, attribuée, pour une durée de 6 ans, le mandat des Commissaires aux Comptes à :

- Cabinet MAZARS, Titulaire
- Mme Valérie RIOU Suppléante, en remplacement de Daniel DUPUY

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale de 2023 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.

RESOLUTION N° 3

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, prend acte de l'utilisation par ce dernier de la délégation de compétences reçue par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2015, pour l'augmentation de capital de la SPL AREA.

RESOLUTION N° 4

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

➤ *La Délibération n° 8 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

7) MONTAGE JURIDIQUE ORGANISATIONNEL DU « GROUPE AREA »**Délibération n° 9**

Après avoir entendu les explications données par le Président, le Conseil d'Administration approuve le principe de la mise en place d'une organisation juridique entre la SEMAREA et la SPL AREA, par la création d'un Groupement d'Intérêt Economique, permettant la mutualisation de moyens entre ces deux sociétés, ainsi que la reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale entre ces trois structures.

➤ *La Délibération n°9 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

8) CONVENTION REGLEMENTEE : AVANCE EN COMPTE COURANT D'ASSOCIEDélibération n° 10

Après en avoir délibéré, l'administrateur représentant les Actionnaires détenant une part minoritaire au capital approuve la convention de compte courant entre l'AREA et la Région PACA. Les administrateurs représentant la Région ne prennent pas part au vote.

➤ *La Délibération n° 10 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

III – SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2017**Points examinés :**

- 1) Approbation du PV de la séance du 12 mai 2017
- 2) Proposition de délégation de compétence pour décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant nominal maximum de 90 882 € (hors prime d'émission) et pour une durée de 18 mois, par l'émission de 594 actions nouvelles au maximum, libérées au moyen de nouveaux apports en numéraire
- 3) Projets d'ordre du jour et de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
- 4) Projet de rapport à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
- 5) Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

Administrateurs présents :

- Monsieur Pierre-Paul LEONELLI
- Monsieur Marc DAUNIS
- Monsieur Cédric DUDIEUZERE
- Madame Muriel FIOL
- Monsieur Bernard KLEYNHOFF
- Monsieur Stéphane SAUVAGEON
- Madame Sonia ZIDATE

Excusés :

- Monsieur Maurice BATTIN
- Madame Sandra TORRES

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12 MAI 2017Délibération n° 1

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 11 mars 2016 est approuvé.

➤ *La Délibération n° 1 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

- 2) PROPOSITION DE DELEGATION DE COMPETENCE POUR DECIDER D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant nominal maximum de 90 882 € (hors prime d'émission) et pour une durée de 18 mois, par l'émission de 594 actions nouvelles au maximum, libérées au moyen de nouveaux apports en numéraire

Délibération n°2

Le Conseil d'administration décide de soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire le projet de délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant nominal maximum de 90 882 € (hors prime d'émission) et pour une durée de 18 mois (article L 225-138 du Code de Commerce), par l'émission de 594 actions nouvelles au maximum, libérées au moyen de nouveaux apports en numéraire.

➤ *La Délibération n° 2 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

- 3) PROJETS D'ORDRE DU JOUR ET TEXTE DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Délibération n° 3

Le Conseil d'Administration approuve l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 octobre 2017, proposés ci-dessus.

➤ *La Délibération n° 3 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

- 4) RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2017

Délibération n°4

Dans le cadre de l'augmentation de capital de la société AREA, proposée par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire, celui-ci doit présenter à cette Assemblée un rapport indiquant les modalités de l'augmentation, ainsi que sa délégation de compétence au profit du Conseil d'Administration.

Les administrateurs approuvent le projet de rapport qui leur est présenté.

➤ *La Délibération n° 4 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

- 5) CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 OCT. 2017

Délibération n° 5

Le Conseil d'Administration convoque l'Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour est établi au point n° 3 de la présente séance, pour le vendredi 13 octobre à 14 h 00, au siège social de la société.

➤ *La Délibération n° 5 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

IV – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2017**Points examinés :**

- 1) Approbation du PV de la séance du 21 septembre 2017 ;
- 2) Décision pour augmenter le capital social par l'émission de 4 actions nouvelles à souscrire et à libérer au moyen de nouveaux apports en numéraire. Modalités de l'opération et pouvoirs ;
- 3) Approbation des Statuts et du Règlement Intérieur du GIE AREA et autorisation à donner au Directeur Général de la SPL AREA pour signer ces documents et pour effectuer toute démarche nécessaire dans le cadre de la création du GIE ;
- 4) Désignation des représentants de la SPL AREA au sein de l'Assemblée Générale du GIE AREA , conformément à l'article 16.2 des statuts du GIE.

Administrateurs présents :

- Monsieur Pierre-Paul LEONELLI
- Monsieur Maurice BATTIN
- Monsieur Cédric DUDIEUZERE
- Monsieur Bernard KLEYNHOFF
- Monsieur Stéphane SAUVAGEON

Administrateurs ayant fait parvenir un pouvoir à la Société :

- Madame Muriel FIOL a donné pouvoir à Monsieur DUDIEUZERE
- Madame Sonia ZIDATE a donné pouvoir à Monsieur LEONELLI

Excusés :

- Madame Sandra TORRES
- Monsieur Marc DAUNIS

1) APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2017**Délibération n° 1**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 mai 2016 est approuvé.

➤ *La Délibération n° 1 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

2) DECISION POUR AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL PAR L'EMISSION DE 4 ACTIONS NOUVELLES A SOUSCRIRE ET A LIBERER AU MOYEN DE NOUVEAUX APPORTS EN NUMERAIRE. MODALITES DE L'OPERATION ET POUVOIRS**Délibération n° 2**

Le Conseil d'Administration, constatant la libération intégrale du capital social actuel de 459 918 euros, et se prévalant de la délégation de compétence pour décider d'augmenter le capital jusqu'à un montant maximum de 550 800 euros accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 octobre 2017, décide de porter le capital social de 459 918 euros 460 530 euros, par l'émission de 4 actions ordinaires de 153 euros de valeur nominale chacune, majoré d'une prime d'émission de 2 945 euros par action.

Les actions nouvelles devront être libérées intégralement à la souscription, au moyen de nouveaux apports en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital. A compter de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires est supprimé pour la totalité de l'augmentation de capital, au profit des collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur non actionnaires et souhaitant bénéficier des services de la SPL AREA pour la réalisation de toute mission inscrite dans l'objet des statuts de la société.

- la Ville de MARIIGNANE (13)
- la Ville d'EMBRUN (05)
- la Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE (13)
- la Communauté de Communes LACS ET GORGES DU VERDON (83)

De la même manière, le droit préférentiel de souscription réservée aux salariés de la société tel que prévu aux articles L. 3332-18 et suivants du code du travail est supprimé.

La souscription sera ouverte du 13 octobre 2017 au 31 janvier 2018.

Les bulletins de souscription seront reçus au siège social.

Les versements afférents aux souscriptions feront l'objet d'un virement bancaire à la CEPAC, qui établira le certificat de souscription et de versement des fonds.

Le délai de souscription se trouvera clos par anticipation dès lors que l'augmentation de capital aura été intégralement souscrite.

En cas d'insuffisance des souscriptions recueillies et libérées, l'augmentation du capital sera limitée au montant de celles-ci, à la condition qu'elles atteignent 75% au moins du montant fixé initialement.

➤ *La Délibération n° 2 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 3

Le Conseil d'administration décide, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, de modifier l'article 6 des statuts relatif au capital social, lequel sera désormais libellé comme suit :

« Le capital social est fixé à 460 530 €. Il est divisé en 3 010 actions de CENT CINQUANTE TROIS EUROS (153 €) chacune, souscrites en numéraire et dont la totalité doit appartenir à des Collectivités Territoriales ou leurs Groupements.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions prévues ci-après :

- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur détient au moins 50 % du capital,
- le reste du capital est détenu par plusieurs collectivités territoriales ou groupements. »

➤ *La Délibération n° 3 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 4

Tous pouvoirs sont conférés par le Conseil d'administration au Directeur Général, à l'effet de :

- adresser à chaque Collectivité ou Groupement de Collectivité intéressée, l'avis d'ouverture des souscriptions,
- recueillir les souscriptions,
- constater les libérations par compensation,
- prendre toutes mesures utiles pour la réalisation définitive de cette augmentation de capital,
- effectuer toutes formalités légales.

➤ *La Délibération n°4 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

3) APPROBATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU GIE AREA ET AUTORISATION AU REPRESENTANT LEGAL DE LA SPL AREA PACA POUR SIGNER CES DOCUMENTS**Délibération n° 5**

Après en avoir pris connaissance, dans le cadre de la mise en place d'un GIE, dont la dénomination est « GIE AREA », entre la SPL AREA et la SEMAREA, le Conseil d'Administration approuve le projet de statuts qui lui est soumis.

➤ *La Délibération n° 5 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 6

Après en avoir pris connaissance, le Conseil d'Administration approuve le projet de Règlement Intérieur dont les règles de fonctionnement s'imposent aux membres, actuels ou à venir, du GIE.

➤ *La Délibération n° 6 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 7

Le Conseil d'Administration autorise le représentant légal, soit le Directeur Général, de la SPL AREA, désignée Administrateur du GIE, à procéder à la signature des statuts ainsi que du Règlement Intérieur du GIE AREA.

➤ *La Délibération n° 7 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 8

Tous pouvoirs sont conférés par le Conseil d'Administration au Directeur Général pour effectuer toutes les formalités légales requises.

➤ *La Délibération n° 8 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

4) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA SPL AREA PACA AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GIE AREA PACA

Délibération n° 9

Conformément à l'article 16.2 des statuts du GIE AREA, le Président du Conseil d'Administration de la SPL AREA, en la personne de Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, est désigné pour être l'un des deux représentants de la SPL au sein de l'Assemblée Générale du GIE. Le Conseil d'Administration de la SPL AREA désigne Madame Sandra TORRES comme second représentant de la société au sein de l'Assemblée Générale du GIE AREA.

➤ *La Délibération n° 9 est approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.*

1.4 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des commissaires aux comptes.

COMMISSAIRES AUX COMPTES	Durée du mandat	Terme du mandat
Titulaire : Cabinet MAZARS	6 ans	Dernier exercice 2022
Suppléant : Valérie RIOU	6 ans	Dernier exercice 2022

1.5 PERSONNEL DE LA SOCIETE

Evolution globale des effectifs

Au 31/12/2017, l'effectif de la société est de 63 personnes correspondant à 62,80 en équivalent temps plein.

Sur l'année 2017, 4 personnes ont quitté la société et 3 personnes sont entrées.

Politique contractuelle :

- prime d'ancienneté de 763 € versée à 2 salariés,
- prime de vacances de 458,59 € versée en juin à l'ensemble des salariés présents au 01/06/17,
- prise en charges des frais de transport en commun à hauteur de 100 % des frais réels : 30 bénéficiaires,
- mutuelle entreprise : participation de 55 % de la société,
- tickets restaurant : valeur 9,00 € avec participation de la société de 5,38 €,
- mesures salariales en 2017 : enveloppe représentant 2,35 % de la masse salariale brute (augmentation générale de 0,5 % + augmentations et primes individuelles).

Absentéisme – Accidents de travail :

ABSENCE	Nbre de salariés	Nbre de jours ouvrés
Maladie	31	358,50
Maternité	0	0
Accidents de travail/trajet	1	17
Paternité	0	0

Formation :

FORMATION	2014	2015	2016	2017
Plan de formation	81 915 €	96 612 €	89 290 €	29 900 €
Masse salariale brute	3 184 010 €	3 145 028 €	3 299 746 €	3 202 284 €
% Plan/masse salariale	2,57 %	3,07 %	2,71 % %	0,932 %

En 2017 ont eu lieu 371 heures de formation et 40 stagiaires en ont bénéficié.

Un salarié a bénéficié d'une période de professionnalisation qui s'est soldée par l'obtention d'une Licence Construction Durable.

Accords d'entreprise :

- Accord sur la réduction du temps de travail :
 - o 22 jours de RTT, dont 11 jours fixés par l'employeur
 - o forfait de 216 jours de travail pour les cadres autonomes
- Accord d'intéressement : en cours, pour la période de 2015 à 2017
- Accord de participation : en cours, à durée indéterminée
- Plan d'épargne entreprise : en vigueur
- Compte épargne temps : 40 salariés ont alimenté le CET

Instances représentatives du personnel :

Délégation unique du personnel élargie (comité d'entreprise + délégués du personnel + CHSCT) :
4 titulaires et 4 suppléants - mise en place le 01/02/2017

1.6 MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions visées à l'article L225-102-1 Alinéa 3 du code de commerce, les administrateurs ont exercé, au titre de l'exercice écoulé, en sus de l'AREA, les mandats et les fonctions dans les organismes suivants, (hors mandats électifs) :

Pierre-Paul LEONELLI : Administrateur au Conseil de Surveillance de l'Aéroport Nice-Côte d'Azur, Administrateur de l'EPF PACA, Administrateur à l'Institut de la gouvernance territoriale et de la décentralisation de Paris, Administrateur à AMORCE ;

Maurice BATTIN : Membre du Conseil d'Administration de : Lycée professionnel CAMILLE JULLIAN, Lycée professionnel GERMAINE POINSO-CHAPUIS, Lycée JEAN MONNET (à Vitrolles), Lycée SIMONE VEIL, Lycée Technique et Professionnel DON BOSCO, Lycée Professionnel PHOCEA, Lycée Général et Technique SAINT-JOSEPH LES MARISTES ;

Marc DAUNIS : Membre du Bureau et du Conseil Communautaire, Membre du SYMISA, Administrateur de la SPL ANTIPOLIS AVENIR, Délégué au Comité du SIEF, Titulaire au C.A. Initiative Agglomération Sophia Antipolis - Plateforme France, Délégué titulaire du PNR Pré Alpes d'Azur, Membre suppléant au C.A. de l'Université Côte d'Azur, Titulaire du Réseau RETIS Innovation, Titulaire de ESA BIC, Titulaire de l'Incubateur PACA EST, Membre titulaire du C.A du CDG de la FPT des Alpes-Maritimes ;

Bernard KLEYNHOFF : Président Conseil de surveillance de la SAACA, Administrateur de la SEMAREA, Membre représentant à l'AG du GIE AREA, Elu à la CCI NCA Elu à la CCIR, Représentant de l'Associé Unique (CR) dans PACA EMERGENCE, Représentant de l'Associé Unique (CR) dans PACA INVESTISSEMENT

Cédric DUDIEUZERE : Néant

Muriel FIOL : Néant

Stéphane SAUVAGEON : Administrateur de la SEMAREA et Membre représentant à l'AG du GIE AREA

Sandra TORRES : Administratrice du CCAS de La Seyne-Sur-Mer, Administratrice de Terre du Sud Habitat, Membre représentante à l'AG du GIE AREA

Sonia ZIDATE : Administratrice de l'Ecole de la Deuxième Chance, de plusieurs Lycées Régionaux, de l'Agence Régionale de Santé PACA (ARS), de l'Université d'Avignon, de la Mission Locale Jeunes Grand Avignon, de l'Université d'Avignon et Pays du Vaucluse, de la Mission Locale jeunes Grand Avignon, et des Pays du Vaucluse, du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Lubéron, du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, de la Commission Départementale des impôts directs locaux du Vaucluse, du Centre de Ressources pour la Réhabilitation du Patrimoine Architectural, du Dispositif Régional d'Observation Sociale, du Centre de Gestion 84, du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Vaucluse, du TGI Avignon, du TGI Carpentras et de l'Association des Chorégies d'Orange.

Au titre de leur mandat social :

- le Président n'a perçu aucune indemnité,
- le Directeur Général a perçu une rémunération dont le montant n'est pas mentionné dans ce document car cela amènerait à communiquer une rémunération individuelle.

1.7 LOCAUX DE L'ENTREPRISE

Les locaux du siège de la société se situent dans une copropriété constituée de 2 copropriétaires :

- SIFER qui détient 4 714 / 10 000 èmes des parties communes générales dans cette copropriété,
- L'AREA qui détient 5 286 / 10 000 èmes des parties communes générales, ces locaux constituant le siège social de la société.

Par ailleurs, l'antenne « Nord/Est » est installée dans des locaux situés à Valbonne, faisant également partie d'une copropriété. L'AREA détient 840 / 10 000èmes des parties communes générales dans cette copropriété.

1.8 CONTROLES EXTERNES

La société n'a pas fait l'objet de contrôle externe en 2017.

1.9 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES ACTIONNAIRES

Toute convention intervenant directement ou par personne interposée entre la société et son directeur général, l'un de ses administrateurs, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration (extrait de l'article L. 225-38 du Code de commerce).

Sur l'exercice 2017, le Conseil d'Administration du 12 mai 2017 a autorisé une convention règlementée portant sur une avance en compte courant de la Région de 20 M€ afin de réduire les frais financiers générés par le préfinancement des opérations en CPI. Cette avance a été remboursée fin 2017.

1.10 ASSURANCES

Contrats en cours :

ASSUREURS	Nature des contrats
GENERALI	Matériel informatique
GENERALI	Véhicule de service
GENERALI	Assurance locaux Marseille et Valbonne
EUROSUD	Responsabilité civile & Mandataires sociaux

1.11 COMPTES BANCAIRES

9 comptes bancaires sont ouverts au 31/12/17 :

ORGANISME	Opération	Découvert autorisé
Caisse d'Epargne	CPI/Mandats	40 000 K€
Caisse d'Epargne	ZAC Forcalquier	500 K€
Caisse d'Epargne	Mandats Arles	Non
Caisse d'Epargne	Compte Structure AREA	Non
Caisse d'Epargne	Compte rémunéré société	Non
Caisse d'Epargne	ZAC des Ateliers	Non
Crédit Mutuel	ZAC des Ateliers	Non
ARKEA	ZAC des Ateliers	Non
ARKEA	ZAC Cœur de Ville - Briançon	Non

1.12 PROCEDURES DE CONSULTATION

REUNIONS DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES INTERNE

Les marchés passés par la société pour la satisfaction de ses besoins propres, ou pour les contrats de travaux, d'études et de maîtrise d'œuvre conclus en son nom, sont soumis aux principes de publicité, de mise en concurrence et de transparence prévus par l'ordonnance du 6 juin 2015 et de son décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le Conseil d'administration du 28 mai 2004 a décidé de la mise en place d'une commission d'appel d'offres composée de 4 membres à voix délibérative, dont le Président, a procédé à sa composition et en a approuvé le règlement intérieur.

La dernière modification des membres a eu lieu lors du conseil d'administration du 12 mai 2016.

En voici la composition :

Membres ayant voix délibérative :

1	Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Président
2	Madame Sandra TORRES, Administrateur
3	Madame Muriel FIOL, Administrateur

Dans le cas où un jury doit être constitué (Marché de maîtrise d'œuvre), le Président désigne en outre deux personnalités détenant une qualification équivalente à la qualification professionnelle exigée pour la consultation. Ces personnalités ont voix délibératives.

Membres ayant voix consultative :

Le Président peut également inviter, avec voix consultative, le directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou toute personne qu'il estime compétente dans le domaine qui fait l'objet de la consultation. Leurs avis sont portés au procès-verbal à leur demande.

Dans le cas d'une consultation relative à une concession d'aménagement, le Président invite le représentant du concédant. Celui-ci a voix consultative, ou délibérative, si le traité de concession le prévoit.

Commission Procédure Adaptée

L'AREA a fait également le choix comme la Région de soumettre ses marchés lancés en procédure adaptée pour un montant supérieur à 90 000 euros HT à l'avis d'une commission d'appel d'offre spécifique.

Cette commission est composée du Directeur Général, d'un Directeur Opérationnel, du Secrétaire Général. Elle émet un avis sur les marchés et avenants présentés devant elle par la personne en charge du dossier. Cet avis est consigné dans un procès verbal.

De plus, L'AREA produit pour tous ses marchés un rapport d'analyse des offres dans le même formalisme imposé que pour les marchés formalisés.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE LA REGION

Le respect des règles de dévolution des marchés pour les opérations confiées par la Région est assuré par la mise en place de procédures contraignantes mises en œuvre notamment par des outils de gestion d'opérations et de gestion de marchés, qui imposent une stricte application de la réglementation en vigueur, ainsi que les règles définies par la Région.

Parmi ces règles de dévolution, l'AREA doit notamment soumettre les marchés qu'elle conclut à la Commission d'Appel d'Offres de la Région pour les opérations confiées par cette dernière.

1.13 MODALITES D'APPLICATION DU CONTROLE ANALOGUE

AREA PACA est une Société Publique Locale (SPL) depuis le 12 décembre 2014.

Les conditions à respecter pour le in house sont les suivantes :

- le capital de la société doit être 100 % public,
- la société doit exercer ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur seul territoire,
- les collectivités actionnaires doivent exercer sur la société un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Le contrôle analogue est défini par la jurisprudence européenne comme un contrôle permettant aux collectivités actionnaires d'exercer une influence déterminante tant sur les objectifs stratégiques que sur les décisions importantes de la société.

Afin que celui-ci soit assuré par tous les actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires, un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été approuvé en séance du 24 novembre 2014, qui définit les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration mises en œuvre afin de répondre à cette obligation et introduit la tenue d'Assemblées Spéciales d'Actionnaires, de Comités d'Etudes et d'un Comité Permanent Stratégique et de Contrôle.

Ainsi,

l'Assemblée Spéciale des Actionnaires s'est réunie le 12 mai 2017, avec pour ordre du jour :

- l'examen des points à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 12 mai 2017 :
- Approbation PV de la séance du 18 janvier 2017
- Arrêté des comptes de l'exercice 2016
- Approbation du Compte Rendu Annuel 2016 des administrateurs à leur collectivité.
- Désignation Mr KLEYNHOFF en remplacement de Mr DIDIER
- Approbation montage juridique organisation « Groupe AREA »

Le Comité Permanent Stratégique et de Contrôle s'est réuni le 4 juillet 2017, avec pour ordre du jour :

- Approbation du Règlement Intérieur du Comité Stratégique et de Contrôle
- Montage organisationnel du « Groupe AREA »

1.14 PERSPECTIVES 2018

Suite à la résolution prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 octobre 2017 de procéder à une augmentation de capital et à la délégation donnée au Conseil d'Administration, ce dernier pourra, tout au long de l'année 2018, décider de procéder à des augmentations successives, dans la limite, fixée par l'AGE, d'un maximum de 594 actions nouvelles, permettant ainsi à de nouvelles collectivités de rejoindre le capital de la SPL.

L'articulation juridique du « Groupe » AREA sera mise en place dès janvier 2018 par la création du GIE AREA avec le transfert du personnel fonctionnel de la SPL vers le GIE.

Aura ensuite lieu la reconnaissance d'une UES (Unité Economique et Sociale) regroupant les trois entités du Groupe : la SPL AREA, la SEMAREA et le GIE AREA.

DEUXIEME PARTIE : ACTIVITE OPERATIONNELLE**2.1 OPERATIONS EN CPI / MANDATS 2017**

La société dispose d'un portefeuille de 644 opérations « vivantes » représentant 1 176 K€ TTC avec un niveau de réalisation de 65 % selon le détail suivant :

OPERATIONS CPI / MANDATS "VIVANTES" au 31/12/2017	Nombre de contrats	dont contrats votés en 2017	Budgets voté hors honoraires (K€ TTC)	En % d'avancement
Construction / Réhabilitation	85	4	571 336	76%
Entretien spécifique	340	98	324 847	45%
Maintenance annuelle	174	174	16 536	72%
CPI Région Lycées et CREPS	599	276	912 719	
Autres contrats Région	33	16	182 070	72%
Opérations Région	1231	568	2 007 508	66%
Opérations Hors Région	10	7	10 813	6%
TOTAL OPERATIONS	1241	575	2 018 321	66%

2.2 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE LA REGION**2.2.1 OPERATIONS LIVREES EN 2017****ANTENNE NORD/EST**

04

Mars

LYCEE DES ISCLES - MANOSQUE
Travaux de mise en conformité des installations
ECS et EF

Juin

EREA CASTEL BEVONS-SISTERON
Remplacement de l'étanchéité de la toiture
terrasse de l'administration

LYP ALEXANDRA DAVID NEEL - DIGNE LES BAINS
Réfection Dallage Vestiaires Gymnase

Novembre

ECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES
COTE D'AZUR - MANOSQUE
Modification de la maternelle

06

FévrierLYP & LP BEAU SITE - NICE
Mise en accessibilité du site**Août**LYT LEONARD DE VINCI - ANTIBES
Restructuration du secteur sciencesLP PASTEUR - NICE
Réfection des étanchéitésLYCEE HENRI MATISSE - VENCE
Rénovation secteur sciences**Septembre**LYP MASSENA - NICE
Rafraîchissement Secteur Sciences**Octobre**LYP BRISTOL - CANNES
Amélioration suretéLP MAGNAN - NICE
Restructuration de la cuisine pédagogique

83

FévrierLEON BLUM - DRAGUIGNAN
Mise en accessibilité du site**Mai**SITE DE LORGUES
Création de réseaux gaz et remplacement des
chaudières**Août**LYP SAINT EXUPERY - SAINT-RAPHAËL
Réfection de la demi-pension et réhabilitation
thermique**Octobre**LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN
Réhabilitation des salles de sciences**Novembre**LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN
Réfection de la toiture du bâtiment Science**Décembre**SITE DE LORGUES
Mise en sureté partielle du siteCREPS DE BOULOURIS - SAINT-RAPHAËL
Travaux ECS anti-légionnelle - Reprise complète
et solaire thermique**ANTENNE OUEST**

13

JanvierLYP EMILE ZOLA & LP ARC DE MEYRAN - AIX-
EN-PROVENCE
Désamiantage des logements de fonctionLYT & LP ADAM DE CRAPONNE - SALON DE
PROVENCE
Reprise des étanchéités des bâtiments A, B, C,
D1 et de l'isolation des bâtiments**Février**LYCEE PIERRE MENDES-FRANCE - VITROLLES
Revalorisation Réhabilitation Extension - Etudes**Mars**LP CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC
Rénovation des salles de sciences et labo -
Réhabilitation de salles et des vestiaires**Mai**LYP & LP Maurice GENEVOIX - MARIIGNANE
Réfection étanchéité et isolation toiture-terrasse
demi-pension**Juillet**LES ALPILLES - MIRAMAS
Réfection de l'étanchéité des ateliers et des
logements

Août

LYP FOURCADE MARIE-MADELEINE -
GARDANNE
Création d'un désenfumage naturel des
circulations du bâtiment principal

LYP JEAN COCTEAU - MIRAMAS
Réfection d'étanchéités

Septembre

LP LES FERRAGES - SAINT CHAMAS
Mise en conformité accessibilité du site
Création de 2 salles sous le préau

LYP & LP MAURICE GENEVOIX - MARIGNANE
Mise en sûreté et sécurité de l'établissement

84

Février

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS
Mise en oeuvre préconisations diagnostic sanitaire
Amélioration des performances des installations
de chauffage

Mars

LYCEE PHILIPPE DE GIRARD ET ROBERT
SCHUMAN - AVIGNON
Bâtiments démontables pour EMAT Avignon

LYCEE ARISTIDE BRIAND - ORANGE
Mise en oeuvre d'isolation dans les combles

Juillet

CITE MIXTE DE L'ARGENSOL - ORANGE
Réfection des réseaux ECS et équilibrage

LYP DE L'ARC - ORANGE
Mise en sûreté

LYCEE PAUL VINCENSINI - VEDENE / LE PONTET
Mise en conformité et travaux sur réseaux

Août

LYCEE AGRICOLE LA RICARDE - L'ISLE SUR
SORGUE
Rénovation toitures tuiles

Septembre

CITE MIXTE CHARLES DE GAULLE - APT
ECS internat et demi pension

Octobre

LP GAMBETTA - AIX-EN-PROVENCE
Travaux énergétiques

Novembre

LP LOUIS BLEROT - MARIGNANE
Amélioration du confort thermique du bâtiment
accueil, CDI, GRETA
Aménagement atelier énergétique Bac Pro TISEC

LEPA LES ALPILLES - SAINT REMY de Provence
Mise en conformité accessibilité du site
Travaux de chauffage et clôture CFPPA

LYT & LP Adam de CRAPONNE - SALON DE
PROVENCE CEDEX
Remplacement de matériels de cuisine

CFA VICTOR HUGO - CARPENTRAS
Remplacement de la centrale d'alarme incendie et
travaux électriques divers

LYCEE ISMAËL DAUPHIN - CAVAILLON
Mise en conformité du SSI bât B et D

LYCEE REGIONAL MONTESQUIEU - SORGUES
Création de la filière Bac Pro TFCA : travaux
d'aménagement

Octobre

CFA DE CARPENTRAS
Travaux de mise en accessibilité PMR

Novembre

LYCEE REGIONAL MONTESQUIEU - SORGUES
Travaux de mise en accessibilité du site

LYCEE STEPHANE HESSEL - VAISON LA
ROMAINE
Optimisation énergétique gymnase

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS
Réfection salles 204, 205 et hall logements

LYCEE PAUL VINCENSINI - VEDENE / LE PONTET
Travaux de mise en accessibilité PMR

ANTENNE SUD**13****Janvier**LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE
Réhabilitation**Février**LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE
Rénovation chaufferie internat**Juin**LYCEE MARIE CURIE - MARSEILLE
Réfection des étanchéités CTA et sécurité des terrasses**Juillet**LYP DE LA MEDITERRANEE - LA CIOTAT
Parvis et gestion des accès**Août**LYT MARIE CURIE - MARSEILLE
Rénovation des laboratoires de sciences B108,
B203 et C106LP CAMILLE JULLIAN - MARSEILLE
Renforcement des mesures de sureté du siteLP GUSTAVE EIFFEL - AUBAGNE
Amélioration énergétiqueLYT MARIE CURIE - MARSEILLE
Réaménagement de l'entrée et sécurisation du siteSite MARSELLEVEYRE - MARSEILLE
Rénovation complète du SSi de l'externat**Septembre**LYP A. ET L. LUMIERE - LA CIOTAT
Transformation du secteur SciencesLYCEE JEAN-BAPTISTE BROCHIER - MARSEILLE
Création de sas sur entrées véhicules et piétonsLP LEAU - MARSEILLE
Réfection de l'étanchéité du bâtiment 1LP Léonard de VINCI - MARSEILLE
Mise aux normes AccessibilitéLYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE
Mise en accessibilité du siteLYT REMPART - MARSEILLE
Création de 2 salles de coursLP L'ESTAQUE - MARSEILLE
Étanchéité demi-pension et vestiaires EPSLYCEE SIMONE VEIL - MARSEILLE
Construction du lycée de St Mitre**Octobre**LP AMPERE - MARSEILLE
Mise en sécurité des façades en pierre agrafée -
Etudes et premiers travaux**Novembre**LP LEAU - MARSEILLE
Remplacement du transformateur pyralèneLP G. POINSO-CHAPUIS - MARSEILLE
Reprise de l'étanchéité de la toiture nord de
l'externatLP COLBERT - MARSEILLE
Réfection des réseaux eau froide, eau chaude
sanitaire et chauffage du siteLYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE
Reprise de l'étanchéité de la toiture du restaurantLP LA FLORIDE - MARSEILLE
Aménagement d'un atelier motosLYP PERIER - MARSEILLE
Réfection chauffage du lycée, réfection du sol du
gymnase et SAE**83****Juillet**LP GEORGES CISSON - TOULON
Mise en accessibilité du site**Août**LP HOTELIER & INDUSTRIEL GOLF HOTEL -
HYERES
Réhabilitation de l'internat garçons
Restructuration de la demi-pension

Septembre

LP GEORGES CISSON - TOULON
Restructuration de la demi-pension

Décembre

LYP JEAN AICARD - HYERES
Amélioration énergétique

L.A. HORTICOLE - HYERES
Rénovation des chaudières

LP LA COUDOULIERE - SIX FOURS LES PLAGES
Sécurisation du lycée

2.2.2 OUVERTURES DE CHANTIERS EN 2017ANTENNE NORD-EST

04

Février

LYP ALEXANDRA DAVID NEEL - DIGNE LES
BAINS
Réfection dallage vestiaires du gymnase

Avril

EREA CASTEL BEVONS - SISTERON
Remplacement de l'étanchéité de la toiture
terrasse de l'administration

Juillet

ECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES
COTE D'AZUR - MANOSQUE
Remplacement de l'étanchéité de la toiture
terrasse de l'administration

05

Août

LP PIERRE MENDES France - VEYNES
Mise en accessibilité du lycée

Septembre

LP PAUL HERAUD - GAP
Amélioration énergétique de l'établissement

06

Janvier

LP PASTEUR - NICE
Réfection des étanchéités

Avril

LYT & LP LES EUCALYPTUS - NICE
Rénovation RDC Eiffel

Octobre

LYT PIERRE-GILLES DE GENNES - DIGNE LES
BAINS
Mise en accessibilité du site

Novembre

SITE ANDRE HONNORAT - BARCELONNETTE
Cuisine satellite internat Crapelet

Novembre

SITE MIXTE D'ALTITUDE - BRIANCON
Travaux enrobé, clôtures et portails

Juin

LYT LEONARD DE VINCI - ANTIBES
Restructuration du secteur Sciences

LYP Albert CALMETTE - NICE

Amélioration des conditions de sécurité, sûreté

DEUXIEME PARTIE : ACTIVITE OPERATIONNELLE

LYP MASSENA - NICE
Rafraîchissement secteur Sciences

LYCEE HENRI MATISSE - VENCE
Rénovation du secteur Sciences

Juillet

LYP BRISTOL - CANNES CEDEX
Amélioration sureté

LP FRANCIS DE CROISSET - GRASSE
Rénovation du sol du plateau sportif

LES PALMIERS - Nice
Amélioration de la sûreté

LP MAGNAN - NICE
Restructuration de la cuisine pédagogique

Août

LYP PIERRE ET MARIE CURIE - MENTON
Mise en accessibilité du site

**Mai**

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Travaux ECS anti-légionelle - reprise complète +
Solaire thermique

Juin

LP GALLIENI - FREJUS
Réhabilitation du plateau Sciences du lycée

Juillet

SITE DE LORGUES
Mise en sureté partielle du site

LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN
Réhabilitation salles de sciences
Réfection de la toiture du bâtiment science

Août

LP LEON BLUM - DRAGUIGNAN
Réfection réseaux EU-EV

ANTENNE OUEST**Janvier**

LP Louis BLERIOT - MARIIGNANE
Amélioration du confort thermique du bâtiment
accueil, CDI, GRETA

LP PAUL VALERY - MENTON
Mise en accessibilité du site

LYCEE HENRI MATISSE - VENCE
Réfection des étanchéités

Septembre

LYT & LP LES EUCALYPTUS - NICE
Amélioration sureté

Décembre

LYP CARNOT - CANNES
Amélioration sureté

VILLE DE CARROS
Mise en accessibilité et création d'un micro site à
l'Ecole Paul Eluard

Septembre

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Complément athlétisme phase 1

Novembre

SITE DE LORGUES - THOMAS EDISON -
LORGUES
Travaux complémentaires dans les chaufferies du
lycée

LP LEON BLUM - DRAGUIGNAN
Mise en sureté partielle du site

Décembre

LYP SAINT EXUPERY - SAINT RAPHAËL
Réfection réseaux EU-EV

LES ALPILLES - MIRAMAS
Réfection de l'étanchéité des ateliers et des
logements et travaux divers de mise

Mars

LP Louis BLERIOT - MARIGNANE
Aménagement atelier énergétique : Bac Pro
TISEC

LYP ALPHONSE DAUDET - TARASCON

Mise en sûreté

Avril

LYCEE PAUL CEZANNE - AIX EN PROVENCE

Mise en sécurité-sûreté

LYP & LP Maurice GENEVOIX - MARIGNANE
Réfection étanchéité et isolation toiture-terrasse
demi-pension

LP Louis BLERIOT - MARIGNANE

Mise en sûreté et sécurité de l'établissement

Mai

LP GAMBETTA - AIX-EN-PROVENCE

Travaux énergétiques

LYP FOURCADE MARIE-MADELEINE -
GARDANNE

Création d'un désenfumage naturel des
circulations du Bât Principal

LYP & LP Maurice GENEVOIX - MARIGNANE

Mise en sûreté et sécurité de l'établissement

LYP JEAN COCTEAU - MIRAMAS

Réfection d'étanchéités

84

Janvier

LYP DE L'ARC - ORANGE

Travaux de mise en accessibilité

Février

LYCEE RENE CHAR - AVIGNON

Mise en accessibilité du site

CFA VICTOR HUGO - CARPENTRAS

Remplacement de la centrale d'alarme incendie et
travaux électriques divers

LP DOMAINE D'EGUILLES - VEDENE

Réparation des caissons des fenêtres

LP AMPERE - MARSEILLE

Mise en sécurité des façades en pierre agrafée -
Etudes et premiers travaux

LP LES ALPILLES - MIRAMAS

Mise en sûreté du site

Juin

LP GAMBETTA - AIX-EN-PROVENCE

Mise en sécurité-sûreté

CREPS D'AIX EN PROVENCE -

Travaux de solidité et mise en sécurité du bâti

LP Charles MONGRAND - PORT DE BOUC

Mise en sûreté et sécurité de l'établissement

Juillet

LYP & LP VAUVENARGUES - AIX EN PROVENCE

Mise en sécurité-sûreté

LYP Jean COCTEAU - MIRAMAS

Réfection salles de sciences

Août

Lycée Paul CEZANNE - AIX EN PROVENCE

Remplacement du TGBT du lycée

LYT & LP Adam de CRAPONNE - SALON DE
PROVENCE

Remplacement de matériels de cuisine

Décembre

LYP Emile ZOLA & ARC-DE-MEYRAN - AIX-EN-
PROVENCE

Travaux de Sécurité - Sûreté du Site

Mars

LYP DE L'ARC - ORANGE

Mise en sûreté

Avril

CITE MIXTE FREDERIC MISTRAL - AVIGNON

Réfection de l'étanchéité du Bâtiment 9

LYCEE STEPHANE HESSEL - VAISON LA
ROMAINE

Optimisation énergétique du gymnase

LYT JEAN PERRIN - MARSEILLE

Réhabilitation des locaux OP

LP LA FLORIDE - MARSEILLE

Aménagement d'un atelier Motos

DEUXIEME PARTIE : ACTIVITE OPERATIONNELLE

Mai

LYCEE AGRICOLE LA RICARDE - L'ISLE SUR
SORGUE
Rénovation toitures tuiles

CITE MIXTE DE L'ARGENSOL - ORANGE
Remplacement des menuiseries bois

LYCEE PAUL VINCENSINI - VEDENE LE PONTET
Mise en conformité et travaux sur réseaux

LP LA FLORIDE - MARSEILLE
Mise en sécurité de l'entrée véhicules école poids
lourd et livraisons atelier

Juin

LYCEE LOUIS GIRAUD - CARPENTRAS
Pôle SAPAT

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS
Mise en sûreté

LYT MARIE CURIE - MARSEILLE
Rénovation des laboratoires de sciences

LP CAMILLE JULLIAN - MARSEILLE
Renforcement des mesures de sûreté du site

Juillet

CITE MIXTE CHARLES DE GAULLE - APT
ECS internat et demi pension

LYCEE RENE CHAR - AVIGNON
Remplacement SSI

LYCEE REGIONAL MONTESQUIEU - SORGUES
Création de la filière Bac Pro TFCA, travaux
d'aménagement

LP COLBERT - MARSEILLE
Réfection des réseaux eau froide, eau chaude
sanitaire et chauffage du site

Octobre

LP DOMAINE D'EGUILLES - VEDENE
Mise en sûreté de l'établissement

Décembre

LYCEE THEODORE AUBANEL - AVIGNON
Réfection des sanitaires de la cour et création
d'un auvent sur la terrasse de la XXX

ANTENNE SUD :

13

Janvier

LYCEE MARIE CURIE - MARSEILLE
Réfection des étanchéités CTA et sécurité des
terrasses

LYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE
Mise en accessibilité du site

Février

LP AMPERE - MARSEILLE
Mise en sécurité des façades en pierre agrafée -
Etudes et premiers travaux

Avril

LP L'ESTAQUE - MARSEILLE
Mise en sûreté entrée lycée

LYT JEAN PERRIN - MARSEILLE
Réhabilitation des locaux OP

LP LA FLORIDE - MARSEILLE
Aménagement d'un atelier motos

SITE MARSEILLEVEYRE - MARSEILLE
Rénovation complète du SSI de l'externat
(collège + lycée)

Mai

LP GUSTAVE EIFFEL - AUBAGNE
Amélioration énergétique

LYP DE LA MEDITERRANEE - LA CIOTAT
Parvis et gestion des accès
LP LEONARD DE VINCI - MARSEILLE
Mise aux normes Accessibilité

SITE THIERS - MARSEILLE
Rénovation chaufferie

LYT MARIE CURIE - MARSEILLE
Rénovation des laboratoires de sciences

LP LA FLORIDE - MARSEILLE
Mise en sécurité entrée véhicules école poids
lourd et livraisons atelier

Juin

LYP A. ET L. LUMIERE - LA CIOTAT
Transformation du secteur Sciences

LYCEE JB BROCHIER - MARSEILLE
Création de sas sur entrées véhicules et piétons

LP LA CALADE - MARSEILLE
Mise en sûreté entrée

SITE THIERS - MARSEILLE
Mise en sûreté entrée CPGE

LP L'ESTAQUE - MARSEILLE
Étanchéité demi-pension et vestiaires EPS

LP Camille JULLIAN - MARSEILLE
Renforcement des mesures de sûreté du site

Juillet

LYCEE D'ALLAUCH
Construction du Lycée d'Allauch

LP LE CHATELIER - MARSEILLE
Rénovation chaufferie

LP LEAU - MARSEILLE
Réfection de l'étanchéité du bâtiment 1

LYT REMPART - MARSEILLE
Création de 2 salle de cours

LP LA VISTE - MARSEILLE
Mise en sûreté entrée lycée

LP COLBERT - MARSEILLE
Réfection des réseaux eau froide, eau chaude
sanitaire et chauffage du site

83

Juin

LP LA COUDOULIERE - SIX FOURS LES PLAGES
Sécurisation du lycée

Juillet

LYP JEAN AICARD - HYERES
Amélioration énergétique

L.A. HORTICOLE - HYERES
Rénovation des chaudières

LP PARC SAINT JEAN - TOULON
Travaux de sûreté

Août

UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS -
MARSEILLE

Construction d'un équipement neuf
Mission de Commissionnement

LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE
Mise en accessibilité du bâtiment internat
gymnase demi pension

LP LE CHATELIER - MARSEILLE
Aire de préparation Carrosserie

Septembre

LP FREDERIC MISTRAL - MARSEILLE
Mise aux normes Accessibilité

LP G. POINSO-CHAPUIS - MARSEILLE
Reprise de l'étanchéité de la toiture nord de
l'externat

SITE MARSEILLEVEYRE - MARSEILLE
Reprise de l'étanchéité des toitures : internat,
logements côté internat et annexes

Octobre

LP LEONARD DE VINCI - MARSEILLE
Aménagement de 3 salles de TP mixtes

LYP SAINT-EXUPERY - MARSEILLE
Restructurations vestiaires gymnases

LYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE
Reprise de l'étanchéité de la toiture du restaurant

Décembre

LYP SAINT-CHARLES - MARSEILLE
Mise en accessibilité du site

LYP ANNE-SOPHIE PIC - TOULON
Réfection d'une cuisine pédagogique-Application 1

Octobre

LP CLARET - TOULON
Construction demi-pension

LYP BONAPARTE - TOULON
Restructuration de la demi-pension

Décembre

LP COSTEBELLE - HYERES
Renforcement des mesures de sûreté du site

2.2.3 LIVRAISONS PREVISIONNELLES EN 2018ANTENNE NORD/EST

04

AvrilSITE ANDRE HONNORAT - BARCELONNETTE
Cuisine satellite internat CrapeletSITE MIXTE D'ALTITUDE - BRIANCON
Travaux enrobé, clôtures et portails**Aout**LYCEE DES ISCLES - MANOSQUE
Aménagement de salles de sciences et des ateliers**Septembre**LP ALPES & DURANCE - EMBRUN
Rénovation des salles de sciences**Novembre**SITE MIXTE D'ALTITUDE - BRIANCON
Remise à niveau Zone Dérochage
Remplacement SSI et Mise en place SSSLP ALPES & DURANCE - EMBRUN
Mise aux normes PMRECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES
COTE D'AZUR - MANOSQUE
Mise en sécuritéLP ALPES & DURANCE - EMBRUN
Travaux de sureté

05

Avril 2018LP PIERRE MENDES-France - VEYNES
Restructuration - ExtensionLYT PIERRE-GILLES DE GENNES - DIGNE
Mise en accessibilité du site**Septembre 2018**LYP ARISTIDE BRIAND - GAP
Remplacement de la couverture de l'internat et
isolationSITE DOMINIQUE VILLARS - GAP
Modification dérochage**Octobre 2018**LYP Aristide BRIAND - GAP
Remplacement des menuiseries extérieures des
cages d'escalier**Novembre 2018**LYT PIERRE-GILLES DE GENNES - DIGNE LES
BAINS
Travaux de suretéLP A. BEAU DE ROCHAS - DIGNE LES BAINS
Travaux de sureté
Toiture Logement IntendanteLYP ALEXANDRA DAVID NEEL - DIGNE
Travaux de SURETELP PIERRE MENDES France - VEYNES
Mise en accessibilité du lycée
Remplacement de la couverture de l'externat et
isolation

06

Janvier 2018CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Complément athlétisme phase 1LES PALMIERS - NICE
Amélioration de la sûretéLYP ALBERT CALMETTE - NICE
Amélioration des conditions de sécurité - sûreté

Février 2018

LYCEE HENRI MATISSE - VENCE
Réfection des étanchéités

Mars 2018

LYP SAINT EXUPERY - SAINT RAPHAEL
Réfection réseaux EU-EV
LYP CARNOT - CANNES
Amélioration sureté

VILLE DE CARROS

Mise en accessibilité et création d'un micro site à
l'Ecole Paul Eluard

Avril 2018

LYP PIERRE ET MARIE CURIE - MENTON
Mise en accessibilité du site

LP PAUL VALERY - MENTON
Mise en accessibilité du site

Mai 2018

LP FRANCIS DE CROISSET - GRASSE
Rénovation du sol du plateau sportif

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Travaux de Mise en sûreté du site

Juin 2018

CREPS D'ANTIBES - ANTIBES
Travaux de Mise en sûreté du site

Juillet 2018

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Mise en place assainissement logement de fonction

Aout 2018

CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE -
Mise en sureté partielle de l'établissement

LYCEE RENE GOSCINNY - DRAP
Mise en sureté partielle de l'établissement

LP PASTEUR - NICE
Mise en sureté partielle de l'établissement

LYP GUILLAUME APOLLINAIRE - NICE
Mise en sureté partielle de l'établissement

LP MARECHAL VAUBAN - NICE
Mise en sureté partielle de l'établissement

LYCEE DES METIERS DE LA MONTAGNE -
VALDEBLORE
Rénovation des 4 logements de la Chèverrie

Septembre 2018

CREPS D'ANTIBES - ANTIBES
Etanchéité urgente des bâtiments du site

LP GALLIENI - FREJUS
Réhabilitation du plateau sciences du lycée

Octobre 2018

FRANCIS DE CROISSET - GRASSE
Mise en sécurité du lycée

Novembre 2018

LYP BRISTOL - CANNES
Mise en accessibilité du site

LYCEE RENE GOSCINNY - DRAP
Stabilisation de la berge du Paillon

LYP ALEXIS DE TOCQUEVILLE - GRASSE
Amélioration des conditions de sécurité - sureté

LYCEE THIERRY MAULNIER - NICE
Rénovation de l'étanchéité de la verrière Atrium
bâtiment B

LYCEE ESTIENNE D'ORVES - NICE
Création d'une liaison fibre optique entre les lycées
Estienne d'Orves

LYCEE THIERRY MAULNIER - NICE
Amélioration des conditions de sécurité - sureté

LP MAGNAN - NICE
Amélioration des conditions de sécurité - sureté

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Accessibilité prioritaire

LYP AUGUSTE RENOIR - CAGNES SUR MER
Extension et réhabilitation du lycée

LP JACQUES DOLLE - ANTIBES
Blocs sanitaires

LP INDUSTRIEL CHIRIS - GRASSE
Mise en sécurité

LYP PIERRE ET MARIE CURIE - MENTON
Réfection des étanchéités des bâtiments externat,
internat et logement

LYP ALBERT CALMETTE - NICE
Complément mise en sureté - Remplacement
portail accès pompiers

83

Février 2018

LP LEON BLUM - DRAGUIGNAN
Mise en sureté partielle du site

Mars 2018

SITE DE LORGUES - THOMAS EDISON -
Travaux complémentaires dans les chaufferies du
lycée

Septembre 2018

LP LEON BLUM - DRAGUIGNAN
Réfection réseaux EU-EV

LYCEE DU VAL D'ARGENS - LE MUY
Remplacements des portes extérieures

LYP RAYNOUARD - BRIGNOLES
Réfection de l'étanchéité de la demi pension

ANTENNE OUEST

13

Janvier 2018

LYP EMILE ZOLA & ARC-DE-MEYRAN - AIX EN
PROVENCE
Mise en conformité accessibilité du site

LYCEE PAUL CEZANNE - AIX EN PROVENCE
Remplacement du TGBT du Lycée

LEPA LES ALPILLES - ST REMY DE PROVENCE
Remplacement des volets bois de l'internat par des
volets lame

LYT & LP ADAM DE CRAPONNE - SALON DE
PROVENCE
Rénovation des équipements du chauffage

Avril 2018

LP CHARLES PRIVAT - ARLES
Restructuration - Réhabilitation

LYP ALPHONSE DAUDET - TARASCON
Travaux de mise en accessibilité PMR

LP LES ALPILLES - MIRAMAS
Mise en sûreté du site

LP LOUIS BLEROT - MARIIGNANE
Mise en sureté et sécurité de l'établissement

LP CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC
Mise en sureté et sécurité de l'établissement

Aout 2018

LP CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC
Mise en conformité de l'accessibilité

CFA HENRI ROL-TANGUY - PORT DE BOUC
Mise en conformité accessibilité du site
Création d'une mezzanine de stockage dans l'atelier
piscine

LYP JEAN COCTEAU - MIRAMAS
Réfection salles de sciences

LP JEAN MOULIN - PORT DE BOUC
Construction d'une salle de réunion et réfection de
la verrière
Mise en sureté et sécurité de l'établissement
Restructuration des salles de sciences

Mai 2018

LP LATECOERE - ISTRES
Extension - Réhabilitation

LYP EMILE ZOLA & ARC-DE-MEYRAN - AIX-EN-
PROVENCE
Travaux de Sécurité - Sûreté du Site

Juin 2018

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES
Amélioration des conditions d'accueil dans les
ateliers et le CDI

LYCEE GEORGES DUBY - LUYNES
Mise en Sécurité - Sûreté du Site

CREPS D'AIX EN PROVENCE - AIX EN
PROVENCE
Travaux de solidité et mise en sécurité du bâti

Septembre 2018

LP LATECOERE - ISTRES
Extension - Réhabilitation

LYP ALPHONSE DAUDET - TARASCON
Mise en sûreté

LYP DE L'EMPERI - SALON DE PROVENCE
Restructuration de l'entrée du lycée

LP DOMAINE D'EGUILLES - VEDENE
Mise en sûreté de l'établissement

Octobre 2018

LP LATECOERE - ISTRES
réhabilitation logement n°8

LYT PASQUET - Arles
Remplacement de la régulation et rénovation
production ECS

LYP PAUL LANGEVIN - MARTIGUES
Réfection voiries

CREPS D'AIX EN PROVENCE
Travaux de Mise en sûreté du site

84

Janvier 2018

LYP DE L'ARC - ORANGE
Amélioration de la distribution de la demi pension

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS
Mise en sûreté

LYCEE RENE CHAR - AVIGNON
Mise en conformité accessibilité du site

LYCEE VITI - VINICOLE - ORANGE
Construction d'un gymnase

Mars 2018

LYCEE RENE CHAR - AVIGNON
Remplacement SSI
Mise en accessibilité du site

LYCEE LOUIS GIRAUD - CARPENTRAS
Toiture de la ferme et des logements de fonction

CITE MIXTE DE L'ARGENSOL - ORANGE
Remplacement des menuiseries bois

Avril 2018

CITE MIXTE FREDERIC MISTRAL - AVIGNON
Réfection de l'étanchéité du Bâtiment 9

LYCEE LOUIS GIRAUD - CARPENTRAS
Pôle SAPAT

LEPA LES ALPILLES - ST REMY DE PROVENCE
Mise en sûreté et sécurité de l'établissement

Novembre 2018

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES
Mise en sûreté de l'établissement

LYP ARTHUR RIMBAUD - ISTRES
Remplacement des friteuses

LYCEE CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC
Aménagement de la vie scolaire

LYCEE GEORGES DUBY - LUYNES
Réfection des toitures de l'Internat

Décembre 2018

MONTMAJOUR ET PERDIGUIER - ARLES
Mise en conformité accessibilité du site

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES
Fermeture des cages d'ascenseur

Juin 2018

LYCEE VICTOR HUGO - CARPENTRAS
Séparation des réseaux de chauffage du Bâtiment
AB

LYP DE L'ARC - ORANGE
Travaux de mise en accessibilité PMR

LP DOMAINE D'EGUILLES - VEDENE
Réparation des caissons des fenêtres

Août 2018

E.R.F AUX PROFESSIONS PARAMEDICALES -
AVIGNON
Travaux de mise en sécurité

LYCEE THEODORE AUBANEL - AVIGNON
Réfection des sanitaires de la cour et création d'un
auvent

Septembre 2018

L.A. FRANÇOIS PETRARQUE - AVIGNON
Étanchéité toitures demi-pension et administration

LYP DE L'ARC - ORANGE
Remplacement du parafoudre

Octobre 2018

LYCEE VITI-VINICOLE - ORANGE
Restructuration des locaux pédagogiques, mise en
accessibilité du site et exploitation agricole du Mas
Mongin

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS
Réaménagement de la vie scolaire

LYP DE L'ARC-ORANGE
Amélioration des salles de sciences

Novembre 2018

L.A. FRANÇOIS PETRARQUE - AVIGNON
Étanchéité Amphithéâtre

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS
Mise en sûreté du SSI et installation d'un SSS

LP DOMAINE D'EGUILLES - VEDENE
Amélioration des réseaux de chauffage et de la
production ECS

Décembre 2018

CITE MIXTE JOSEPH ROUMANILLE - AVIGNON
Remplacement du SSI Lycée Casares

L.A. FRANÇOIS PETRARQUE - AVIGNON
Atelier de transformation agroalimentaire

LYCEE LOUIS GIRAUD - CARPENTRAS
Réfection des menuiseries et des toitures des
logements de fonction

LYCEE PAUL VINCENSINI - VEDENE / LE PONTET
Mise en sûreté et sécurité de l'établissement

ANTENNE SUD

13

Janvier 2018

FRAC - MARSEILLE
Dommages ouvrage

SITE THIERS - MARSEILLE
Rénovation chaufferie

SITE MARSEILLEVEYRE - MARSEILLE
Reprise de l'étanchéité des toitures : internat,
logements

LP LA FLORIDE - MARSEILLE
Mise en sécurité entrée véhicules école poids lourd
et livraisons

Février 2018

LP FREDERIC MISTRAL - MARSEILLE
Mise aux normes Accessibilité

LYT JEAN PERRIN - MARSEILLE
Réhabilitation des locaux OP

Mars 2018

LP LA VISTE - MARSEILLE
Mise en sûreté entrée lycée

LP LEONARD DE VINCI - MARSEILLE
Aménagement de 3 salles de TP mixtes

LYP ANTONIN ARTAUD - MARSEILLE
Opération de sûreté -sécurité

Avril 2018

LYP SAINT-EXUPERY - MARSEILLE
Restructurations vestiaires gymnases

LP L'ESTAQUE - MARSEILLE
Mise en sûreté entrée lycée

LP LE CHATELIER - MARSEILLE
Aire de préparation carrosserie

Mai 2018

LP LEAU-MARSEILLE
Mise aux normes Accessibilité

Juin 2018

Site THIERS - MARSEILLE
Internat du Lycée Thiers

LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE
Mise en accessibilité du bâtiment internat gymnase
et demi-pension

LP AMPERE - MARSEILLE
Amélioration des clôtures du site

Septembre 2018

LYP SAINT-CHARLES - MARSEILLE
Mise en accessibilité du site

LP BLAISE PASCAL - MARSEILLE
Amélioration Energétique

LYCEE VICTOR HUGO - MARSEILLE
Réfection des réseaux enterrés du lycée

LP GUSTAVE EIFFEL - AUBAGNE
Modernisation de la salle de science

LP LE CHATELIER - MARSEILLE
Rénovation réseau vapeur ateliers chimie

LP LA FLORIDE - MARSEILLE
Salles de lancement et vestiaires

Octobre 2018

Site MARSEILLEVEYRE - MARSEILLE
Aménagements des espaces extérieurs

LYT MARIE CURIE - MARSEILLE
Rénovation de la cuisine pédagogique au bat C

LYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE
Rénovation de la production Frigorifique

83

Février 2018

LYT ROUMIERE - TOULON
Remise à niveau de l'établissement

LP PARC SAINT JEAN - TOULON
Travaux de sûreté

LYP ANNE-SOPHIE PIC - TOULON
Réfection d'une cuisine pédagogique- Application 1

Mars 2018

LP COSTEBELLE - HYERES
Renforcement des mesures de sûreté du site

Juin 2018

LYT ROUMIERE - TOULON
Façades des logements de Fonction

LYP BONAPARTE - TOULON
Restructuration de la demi-pension

LP HOTELIER & INDUSTRIEL GOLF HOTEL -
HYERES
renforcement des mesures de sûreté du site

LP LE CHATELIER - MARSEILLE
Réaménagement de l'entrée
Atelier bac pro Système Numérique

LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE
SSI de l'internat demi pension gymnase

LP LA CALADE - MARSEILLE
Filière Esthétique

Novembre 2018

LYP ANTONIN ARTAUD - MARSEILLE
Pôle électrotechnique

Décembre 2018

LYT JEAN PERRIN - MARSEILLE
Sécurisation des accès et des clôtures

LYCEE DES CALANQUES - MARSEILLE
Sécurisation du front rocheux derrière l'internat

EREA DES PENNES MIRABEAU
Mise en sécurité et entretien de la forêt

Juillet 2018

LYP DUMONT D'URVILLE - TOULON
Renforcement des mesures de sûreté du site

Aout 2018

POLYVALENT LA COUDOULIERE - SIX FOURS
Amélioration énergétique

LYP DUMONT D'URVILLE - TOULON
Réfection des sols et cloisons dégradés de la cuisine

Septembre 2018

LYP BONAPARTE - TOULON
Réaménagement en salle TP de la B005 au RdC
du bat B

Octobre 2018

LP CLARET - TOULON
Construction Demi-Pension

Novembre 2018

LYP BEAUSSIER - LA SEYNE
Mise en accessibilité du site

2.2.4 DEMARRAGES PREVISIONNELS DE CHANTIERS 2018ANTENNE NORD-EST :

04

Mai 2018

LYCEE DES ISCLES - MANOSQUE
Aménagement de salles de sciences et des ateliers

LYP FELIX ESCLANGON - MANOSQUE
Aménagement d'un parking à côté du plateau sportif

Juillet 2018

LP A. BEAU DE ROCHAS - DIGNE LES BAINS
Travaux de sureté
LYT PIERRE-GILLES DE GENNES - DIGNE LES BAINS
Travaux de sureté

Aout 2018

ECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - MANOSQUE
Mise en sûreté

LYP ALEXANDRA DAVID NEEL - DIGNE LES BAINS
Travaux de sureté

Septembre 2018

LP A. BEAU de ROCHAS - DIGNE LES BAINS
Toiture logement intendante

05

Avril 2018

LP ALPES & DURANCE - EMBRUN
Rénovation des salles de sciences

Juillet 2018

SITE MIXTE D'ALTITUDE - BRIANCON
Remise à niveau zone dérochage

Mai 2018

LP ALPES & DURANCE - EMBRUN
Mise en conformité normes PMR

SITE DOMINIQUE VILLARS - GAP
Modification dérochage

LP PIERRE MENDES FRANCE - VEYNES
Remplacement de la couverture de l'externat et isolation

Aout 2018

LEPA LES EMEYERES - GAP
Mise à niveau de l'atelier Bois

LYP ARISTIDE BRIAND - GAP
Remplacement de la couverture de l'internat et isolation

Septembre 2018

LEPA LES EMEYERES - GAP
Construction d'un bâtiment Yaourterie

SITE MIXTE D'ALTITUDE - BRIANCON
Remplacement SSI et Mise en place SSS

SITE MIXTE D'ALTITUDE - BRIANCON
Travaux de sureté

LP ALPES & DURANCE - EMBRUN
Travaux de Sureté

Novembre 2018

LEPA LES EMEYERES - GAP
Construction d'un logement de fonction

Juin 2018

LYP ARISTIDE BRIAND - GAP
Remplacement des menuiseries extérieures des cages d'escalier

06

Février 2018

CREPS D'ANTIBES - ANTIBES
Travaux de Mise en sûreté du site

Mars 2018

CREPS D'ANTIBES - ANTIBES
Etanchéité urgente des bâtiments du site

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Clos couvert urgent sur le site

LYCEE RENE GOSCINNY - DRAP
Mise en sûreté partielle de l'établissement

LP PASTEUR - NICE
Mise en sûreté partielle de l'établissement
LYP GUILLAUME APOLLINAIRE - NICE
Mise en sûreté partielle de l'établissement

LP MARECHAL VAUBAN - NICE
Mise en sûreté partielle de l'établissement

LYCEE DES METIERS DE LA MONTAGNE -
VALDEBLORE
Rénovation des 4 logements de la Chèvrerie

Mai 2018

LYP ALBERT CAMUS - FREJUS
Travaux de mise en accessibilité PMR

LYP BRISTOL - CANNES
Mise en accessibilité du site

CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE -
SOPHIA ANTIPOLIS
Mise en sûreté partielle de l'établissement

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Mise en place assainissement logement de fonction

Juin 2018

LYCEE RENE GOSCINNY - DRAP
Stabilisation de la berge du Paillon

Juillet 2018

LP JACQUES DOLLE - ANTIBES
Blocs sanitaires

LYP ALEXIS DE TOCQUEVILLE - GRASSE
Amélioration des conditions de sécurité, sûreté

LYP PIERRE ET MARIE CURIE - MENTON
Réfection des étanchéités des bâtiments externat,
internat et logement

FRANCIS DE CROISSET - GRASSE
Mise en sécurité

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Accessibilité prioritaire
Complément de mise en sûreté (Clôture, portail,
éclairage,...)

AOÛT 2018

LYCEE THIERRY MAULNIER - NICE
Amélioration des conditions de sécurité - sûreté

CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE -
SOPHIA ANTIPOLIS
Traitement des épaufrures des façades

LYCEE Thierry MAULNIER - NICE
Rénovation de l'étanchéité de la verrière Atrium du
bâtiment B

Septembre 2018

LP MAGNAN - NICE
Amélioration des conditions de sécurité - sûreté

LP INDUSTRIEL CHIRIS - GRASSE
Mise en sécurité du lycée

LYCEE DES METIERS DE LA MONTAGNE -
VALDEBLORE
Mise en sûreté partielle de l'établissement

LP Paul VALERY - MENTON
Mise en sûreté partielle de l'établissement

CREPS D'ANTIBES - ANTIBES
Reprise complète des étanchéités

CREPS DE BOULOURIS - SAINT RAPHAËL
Solidité, étanchéité, isolation, chauffage
Mise au normes d'une dizaine de chambres
Bâtiment Sud

LYT & LP LES EUCALYPTUS - NICE
Mise en accessibilité du lycée

LYP AMIRAL DE GRASSE - GRASSE
Remplacement du SSI, centrale, détections et
câblages

LYCEE ESTIENNE D'ORVES - NICE
Amélioration des conditions de sûreté de
l'établissement suivant

DEUXIEME PARTIE : ACTIVITE OPERATIONNELLE

LYP & LP BEAU SITE - NICE
Amélioration des conditions de sureté de l'établissement

LYCEE ESTIENNE D'ORVES - NICE
Création d'une liaison fibre optique entre les lycées Estienne d'O

LYP Albert CALMETTE - NICE
Complément mise en sureté - Remplacement portail accès pompiers

83

Mars 2018

LYP RAYNOUARD - BRIGNOLES
Réfection de l'étanchéité de la demi pension

Avril 2018

LYCEE DU VAL D'ARGENS - LE MUY
Remplacements des portes extérieures

ANTENNE OUEST

13

Janvier 2018

LP LATECOERE - ISTRES
Réhabilitation logement n°8

Février 2018

LYP DE L'EMPERI - SALON DE PROVENCE
Restructuration de l'entrée du lycée

CREPS D'AIX EN PROVENCE
Travaux de mise en sûreté du site

Mars 2018

LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MOULIN - PORT DE BOUC
Construction d'une salle de réunion et réfection de la verrière
Mise en sureté et sécurité de l'établissement

LYP PIERRE MENDES-FRANCE - VITROLLES
Réhabilitation 2 logements

Avril 2018

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES
Mise en sûreté de l'établissement

Novembre 2018

LP JACQUES DOLLE - ANTIBES
Désamiantage des revêtements de sols niveau RDC

L.A HORTICOLE VERT D'AZUR - ANTIBES
Désamiantage intégral des bâtiments avec réfection de la couverture

Juillet 2018

LYCEE RAYNOUARD - BRIGNOLES
Construction du PFSS et espaces sportifs au Lycée Raynouard

Novembre 2018

SITE THOMAS EDISON - LORGUES
Remplacement du SSI

LYCEE GEORGES DUBY - LUYNES
Mise en Sécurité - Sûreté du Site

LEPA LES ALPILLES - ST REMY DE PROVENCE
Remplacement des volets bois de l'internat par des volets lame

Mai 2018

LYP Paul LANGEVIN - MARTIGUES
Réfection voiries

Juin 2018

LYT PASQUET - ARLES
Remplacement de la régulation et rénovation production ECS

LYT & LP ADAM DE CRAPONNE - SALON DE PROVENCE
Rénovation des équipements du chauffage

LP JEAN MOULIN - PORT DE BOUC
Restructuration des salles de sciences

CFA HENRI ROL-TANGUY - PORT DE BOUC
Création d'une mezzanine de stockage dans l'atelier piscine

CREPS D'AIX EN PROVENCE
Solidité et mise en sécurité du site (Phase 2)
Mise en conformité des réseaux d'eau (légiionnelles)
et chauffage

LYCEE GEORGES DUBY - LUYNES
Réfection des toitures de l'Internat

Juillet 2018

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES
Mise en conformité accessibilité du site

LYCEE CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC
Construction d'une salle de sport

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES
Fermeture des cages d'ascenseurs

84

Janvier 2018

CITE MIXTE JOSEPH ROUMANILLE - AVIGNON
Remplacement du SSI Lycée Casares

Février 2018

LYCEE RENE CHAR - AVIGNON
Réfection zone préparation demi pension

Avril 2018

CITE MIXTE FREDERIC MISTRAL - AVIGNON
Mise en accessibilité du site

LYCEE PAUL VINCENSINI - VEDENE / LE PONTET
Mise en sureté et sécurité de l'établissement

Mai 2018

L.A. FRANÇOIS PETRARQUE - AVIGNON
Etanchéité toitures demi-pension et administration

LYCEE VICTOR HUGO - CARPENTRAS
Séparation des réseaux de chauffage du Bât AB

LYP DE L'ARC - ORANGE
Amélioration des salles de sciences

Juin 2018

LYCEE RENE CHAR - AVIGNON
Construction complexe sportif

L.A. FRANÇOIS PETRARQUE - AVIGNON
Atelier de transformation agroalimentaire

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS
Réaménagement de la vie scolaire

LEPA LES ALPILLES - SAINT REMY DE
PROVENCE
Mise en sureté et sécurité de l'établissement

Septembre 2018

LYT PASQUET - ARLES
Réfection toiture bâtiment 4

Octobre 2018

LYP ARTHUR RIMBAUD - STRES
Remplacement des friteuses

LYCEE CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC
Aménagement de la vie scolaire

Décembre 2018

LYP MONTMAJOUR ET PERDIGUIER - ARLES
Réhabilitation salles de sciences

LYP DE L'ARC - ORANGE
Remplacement du parafoudre

LYCEE LOUIS GIRAUD - CARPENTRAS
Réfection des menuiseries et des toitures des
logements de fonction

Juillet 2018

L.A. FRANÇOIS PETRARQUE - AVIGNON
Etanchéité Amphithéâtre

Septembre 2018

LP DOMAINE D'EGUILLES - VEDENE
Amélioration des réseaux de chauffage et de la
production ECS

LYCEE VICTOR HUGO - CARPENTRAS
Mise en sûreté

Novembre 2018

LYCEE ALEXANDRE DUMAS - CAVAILLON
Mise en accessibilité des bâtiments
Remplacement du SSI

Décembre 2018

LYCEE THEODORE AUBANEL - AVIGNON
Mise en accessibilité du site

CITE MIXTE FREDERIC MISTRAL - AVIGNON
Réaménagement des salles d'Arts Appliqués

ANTENNE SUD

13

Janvier 2018

LP LEAU - MARSEILLE

Mise aux normes Accessibilité

LP BLAISE PASCAL - MARSEILLE

Amélioration énergétique

Février 2018

LP AMPERE - MARSEILLE

Amélioration des clôtures du site

Mai 2018

LYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE

Rénovation de la production Frigorifique

LP LA CALADE - MARSEILLE

Filière Esthétique

FRAC - MARSEILLE

Dommages ouvrage

Juin 2018

LP LE CHATELIER - MARSEILLE

Atelier bac pro Système Numérique

LYCEE MARCEL PAGNOL - MARSEILLE

Restructuration de l'étage de sciences Collège bat
D R+3

LP LA FLORIDE - MARSEILLE

Salles de lancement et vestiaires

Juillet 2018

SITE MARSEILLEVEYRE - MARSEILLE

Aménagements des espaces extérieurs

LYT MARIE CURIE - MARSEILLE

Rénovation de la cuisine pédagogique au
Bat C

Lycée Victor HUGO - MARSEILLE

Réfection des réseaux enterrés du lycée

LP Gustave EIFFEL - AUBAGNE

Modernisation de la salle de science

LP LE CHATELIER - MARSEILLE

Réaménagement de l'entrée

LYP Antonin ARTAUD - MARSEILLE

Rafraichissement locaux intérieurs bâtiments C, D
et H et remplacement de menuiseries extérieures

LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE

SSI de l'internat demi pension gymnase

LYP Antonin ARTAUD - MARSEILLE

Pôle électrotechnique

LP LE CHATELIER - MARSEILLE

Rénovation réseau vapeur ateliers chimie

LP COLBERT - MARSEILLE

Réaménagement de l'accueil / vie scolaire

EREA DES PENNES MIRABEAU

Mise en sécurité et entretien de la forêt

Aout 2018

LYT JEAN PERRIN - MARSEILLE

Sécurisation des accès et des clôtures

Septembre 2018

LYP A. ET L. LUMIERE - LA CIOTAT

Mise en accessibilité du site

LYCEE DES CALANQUES - MARSEILLE

Sécurisation du front rocheux derrière l'internat

Octobre 2018

LYCEE MARCEL PAGNOL - MARSEILLE

Restructuration de la demi-pension de la cité mixte

LYCEE JOLIOT CURIE - AUBAGNE

Accueil de l'IFSI-IFAS et réhabilitation partielle du
lycée**Novembre 2018**

LYCEE VICTOR HUGO - MARSEILLE

Amélioration des installations électriques

Décembre 2018

LYCEE VICTOR HUGO - MARSEILLE

Travaux de sûreté

LYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE

Sécurisation des accès et des clôtures

SITE HONORE DAUMIER - MARSEILLE

Sécurisation du site

88

Janvier 2018

LP HOTELIER & INDUSTRIEL GOLF HOTEL -
HYERES
renforcement des mesures de sûreté du site

Février 2018

LYP DUMONT D'URVILLE - TOULON
Renforcement des mesures de sûreté du site

Mai 2018

LYP BEAUSSIER - LA SEYNE
Mise en accessibilité du site

Juin 2018

LYP LACOUDOULIERE - SIX FOURS LES PLAGES
Amélioration énergétique

LYP DUMONT D'URVILLE - TOULON
Réfection des sols et cloisons dégradés de la
cuisine

Juillet 2018

LYP DUMONT D'URVILLE - TOULON
Restructuration des extérieurs du site (Voiries
réseaux et Divers)

LYP BONAPARTE - TOULON

Réaménagement en salle TP de la B005 au RdC
du bat B

Septembre 2018

LYP BONAPARTE - TOULON
Mise en accessibilité du site

Octobre 2018

LYP BONAPARTE - TOULON
Mise en accessibilité du site

2.3 OPERATIONS D'AMENAGEMENT

2.3.1 ZAC DES CHALUS II – FORCALQUIER (04)

281A – Concession d'aménagement de la ZAC des Chalus II à Forcalquier
Concédant : Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure

Approbation du dossier de création de la ZAC (128 710 m²) : 26 juin 2007
Concession d'aménagement notifiée le 6 novembre 2008 après mise en concurrence.
Durée de la concession : 8 ans, de 2008 à février 2018.

OBJECTIFS :

La ZAC des Chalus II est une zone d'activité et son objectif est d'accueillir de nouvelles entreprises en continuité de la zone d'activité économique existante et de favoriser l'installation d'entreprises s'inscrivant notamment dans le domaine du pôle Senteurs – Saveurs auquel participe le pays de Forcalquier.

L'accent est mis sur la qualité des implantations et la nature des futures activités : activités de pointe, activités d'accompagnement d'activités de développement durable, bâtiments de haute qualité architecturale et environnementale.

Des projets de pépinière, d'hôtel d'entreprises et d'atelier-relais sont prévus pour répondre aux divers besoins des créateurs d'entreprises ou de sociétés désireuses de se relocaliser dans un environnement de forte qualité.

La ZAC reçoit également une déchetterie intercommunale aux dernières normes qui accueille les activités de collecte de déchets et de tri sélectif.

PROGRAMME PREVISIONNEL :

Emprise totale de la ZAC = 12,871 hectares
Surface première tranche = 47 167 m²
Surface deuxième tranche = 81 543 m².

Deux tranches opérationnelles constituent l'ensemble du projet.

Seuls les travaux de la première tranche ont été réalisés à ce jour en raison de la conjoncture économique.

La deuxième tranche ne sera pas engagée en raison de l'évolution du marché local et du rythme de commercialisation de la première tranche.

Les travaux de VRD ont commencé en juin 2013. Suite à la reprise du tracé des voiries et de plusieurs périodes d'intempéries, ils ont été livrés en mai 2014.

La ZAC comprend 18 lots d'activité dont 12 privés.

Au 31/12/17, 11 lots sont vendus, 6 font l'objet de compromis ou de négociations avancées. Afin de permettre au minimum les cessions de ces 6 lots, il est prévu de porter la concession jusqu'en février 2019.

DEROULEMENT DE LA REALISATION DE LA PREMIERE TRANCHE :

- Etude environnementale, étude hydraulique, étude d'impact, étude de sol, étude de conception VRD : réalisées de mars à juillet 2009,
-

- Modification du PLU approuvé en juin 2009,
- Diagnostics archéologiques : réalisés en novembre et décembre 2009,
- Etudes de réalisation réalisées de septembre à novembre 2009,
- Dossier de réalisation et programme des équipements publics approuvés le 21/12/ 2009,
- Prescriptions de fouilles archéologiques en juin 2010 et consultation réalisée en octobre 2010 ; subvention au titre du Fonds national d'archéologie préventive sollicitée en novembre 2010 et refusée en mars 2011,
- Négociation avec le SRA pour réduction de l'emprise à fouiller et pour division par lots spécifiques (paléolithique et bronze ancien) : juin à octobre 2011. Nouvelles prescriptions remises par le SRA en octobre 2011,
- Relance consultation pour fouilles archéologiques : novembre 2011 à janvier 2012,
- Travaux de fouilles archéologiques : mai à juillet 2012,
- Reprise AVP, PRO et DLE : juin à septembre 2012,
- Consultation VRD et attribution : octobre-décembre 2012,
- Attribution marchés de travaux VRD et aménagement : 14 mars 2013,
- Déroulement travaux VRD et aménagement 1ère tranche : mai 2013 à mai 2014,
- Livraison travaux 1ère tranche : 27 mai 2014,
- La déchetterie implantée sur le lot n°2 a été mise en service en mars 2014,
- Cession des différents lots de 2014 à 2018.

Opération prolongée jusqu'à fin 2018.

BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES PREVISIONNELLES EN K€ HT		RECETTES PREVISIONNELLES EN K€ HT	
1. Études opérationnelles	124	1. Cessions lots privées	462
2. Charge foncière	1	2. Transfert de propriété	166
3. Mise en état des sols	317	3. Participations publiques sur lots publics	392
4. Travaux d'aménagement	1 150	4. Participations publiques sur équip. publics	836
5. Honoraires sur travaux	87	5. Participation ERDF	54
6. Frais de suivi et de coordination	28	6. Divers	0
7. Impôts et taxes	41		
8. Révision générale et aléas	-		
9. Frais financiers	56		
10. Rémunération concessionnaire	94		
TOTAL DEPENSES HT	1 898	TOTAL RECETTES HT	1 911
		RESULTAT	13

2.3.2 ZAC DES ATELIERS – ARLES (13)

278A – Concession d'aménagement de la ZAC des Ateliers

Concédant : Ville d'Arles

Approbation du dossier de création de la ZAC par délibération de la Ville d'Arles du 17 juillet 2006.
Concession d'aménagement du 31 mai 2007 confiée par la Ville d'Arles à l'AREA après mise en Concurrence.

Durée de la concession : 13 ans, de juin 2008 à 31 décembre 2020.

OBJECTIFS :

La Ville d'Arles, en partenariat avec la Région, a décidé de réaliser sur le site des anciens ateliers ferroviaires un projet de renouvellement urbain afin de créer de nouvelles fonctions urbaines centrées sur un grand projet culturel autour de l'image, de la photographie et de l'art contemporain.

Le projet s'articule principalement autour des réalisations de la Fondation LUMA, preneur principal des lots, dont le signal fort sera constitué par la construction d'un immeuble d'architecture contemporaine de grande hauteur conçu par l'architecte américain Franck GEHRY ouvrant sur un grand parc urbain et des jardins ouverts au public.

PROGRAMME PREVISIONNEL :

Surface de la ZAC = 113 000 m²

Nombre de lots = 11

SHON globale = 82 700 m²

Le programme culturel du Parc des Ateliers comprend :

- le centre de l'image, de la photographie et des arts contemporains de la Fondation LUMA,
- les bâtiments des Forges et des mécaniques à vocation d'expositions,
- la Grande Halle à vocation d'exposition,
- l'installation du siège des éditions ACTES SUD,
- l'implantation de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie réalisée sous la direction du Ministère de la culture,
- la réhabilitation partielle de la chapelle St Pierre de Mouleyrès (monument historique),
- la création d'un parc public remarquable.

Les équipements publics sont réalisés par le concessionnaire sur une surface d'environ 30 000 m² (infrastructures, VRD, aménagements de surface).

PHASAGE DES TRAVAUX :

Phase 1 : Réalisation des réseaux primaires et de voiries provisoires

Cette phase a débuté en 2014 et s'est terminée en 2017. Elle comprend la réalisation de tous les réseaux primaires nécessaires à la viabilisation des lots afin de permettre leur mise en exploitation en respectant le planning de réalisation des acquéreurs des lots. Cette phase comprend également la réalisation d'un bassin de rétention afin de recueillir les eaux de pluies et

l'aménagement des deux exutoires d'eaux pluviales nécessaires au fonctionnement du site. Les travaux réalisés ont permis d'obtenir la conformité en terme de sécurité incendie auprès du SDIS et de garantir ainsi la sécurité.

Dans le but de garantir les divers accès aux lots cédés, des voies d'accès provisoires chantier et fonctionnels ont également été aménagés durant cette phase 1.

Phase 2 : Aménagement de surface des boulevards et voirie d'accès au site

Cette phase comprend le réaménagement du boulevard Victor Hugo et du chemin des Minimes compris dans le périmètre de la ZAC. Ces travaux sont réalisés dans un premiers temps (avril 2017 à mai 2018 puis novembre 2018 à avril 2019) afin de garantir les accès à proximité de la ZAC et faciliter le fonctionnement des bâtiments déjà en exploitation, les bâtiments des Forges, des Mécaniques, de la Grande Halle ou des formations sont prévus à l'exploitation dès 2018.

En parallèle la dépose de la ligne RTE devenue obsolète pour le site, est prévue entre février et avril 2018.

La réalisation de ces travaux, séparés de la phase du parc actuellement en cours de conception, permet également une livraison des espaces extérieurs en cohérence avec la date de livraison partielle de la tour en mai 2019.

Phase 3 : Aménagement du parc

Cette zone comprend l'aménagement de l'esplanade entourant le lot 7 (aménagé par Luma).

La réalisation des travaux sur ces espaces est prévue fin 2019 et courant 2020 pour une livraison en 2020 (y compris travaux privés du lot 7).

Phase 4 : Reprise des accès et cheminements de la ZAC

Cette phase sera l'occasion de réaménager les espaces en lien direct avec la ZAC et nécessaires pour assurer les continuités de cheminements piétons et modes doux.

Ces travaux seront réalisés sur 2019 et 2020 afin d'être livrés en 2020 (avenant 4 du traité).

Le bilan financier prévisionnel est établi sur un échelonnement des dépenses d'opération sur la durée de ces quatre phases principales et sur des recettes de cession.

MOBILISATION FONCIERE :

- Acquisition des terrains de la Région : 12 décembre 2012 (main levée du privilège de vendeur le 29 novembre 2013),
- Acquisition du terrain Nord de RFF : 28 juillet 2014,
- Acquisition du terrain Nord de SNCF : 8 août 2014,
- Acquisition du terrain Sud de RFF : 2nd semestre 2015,
- Acquisition du terrain Sud Craponne à Antoine : Décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, le concessionnaire AREA maîtrisait 100 % de la surface de la ZAC hors emprises communales et secteur non aménagé au Sud du canal de Craponne.

COMMERCIALISATION :

- Protocole signé le 20 juin 2008 avec la Fondation LUMA pour développer un projet à dimension internationale et avec les Éditions ACTES SUD : engagement des projets soumis à l'obtention des permis de construire purgés,
- Cession des terrains à la Fondation LUMA : acte authentique signé le 29 novembre 2013. Le bâtiment de la grande halle fait l'objet d'un usufruit de 30 ans ; le concessionnaire puis la ville en conserve la nue-propriété. Un versement comptant a été effectué en 2013 et le solde sera versé en 7 annuités égales entre 2014 et 2020,

- Cession du lot n°8 à ACTES SUD : 7 juillet 2014,
- Cession du lot n°2 au Ministère de la culture pour la construction de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie : 07/09/2016 (vente à titre gratuit),
- Cession en 2017 des lots 10 et 11 à la SCI AAI,
- Cession en 2017 à la SCI AAI de la partie ouest des terrains des Minimes pour la réalisation d'un parking.

AVENANT EN COURS

Une réflexion est en cours avec la ville et la fondation Luma pour la finalisation de l'opération et une modification de programme. Ces évolutions entraîneront une modification des coûts de l'opération ainsi que de leur réparation et nécessiteront un allongement de la durée de la concession.

Un avenant n°5 au traité de concession devra donc être proposé au Conseil municipal de la Ville d'Arles au cours du premier trimestre 2019 afin d'établir la modification de programme et ses conséquences financières et de délai.

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES PREVISIONNELLES EN K€ HT		RECETTES PREVISIONNELLES EN K€ HT	
1. Études opérationnelles	649	1. Cessions lots	14 533
2. Charge foncière	12 033	2. Produits de location	46
3. Mise en état des sols	7 373	3. Participations privées	13
4. Travaux bâtiments	433	4. Participations publiques	24 964
5. Travaux Aménagement	13 450		
6. Honoraires	1 577		
7. Frais divers	189		
8 Gérance communication	430		
9. Impôts et taxes	228		
10. Imprévus	0		
11. Frais financiers	1 303		
12. Rémunération concessionnaire	1 872		
TOTAL DEPENSES HT	39 537	TOTAL RECETTES HT	39 555
		RESULTAT	18

2.3.3 ZAC CŒUR DE VILLE – BRIANÇON (05)

107 – Concession d'aménagement de la ZAC Cœur de Ville
Concédant : Ville de Briançon

Approbation du dossier de création de la ZAC (113 262 m2) : 18 décembre 2013
Concession d'aménagement notifiée le 15 février 2015.
Durée de la concession : 12 ans de 2014 à 2026.

OBJECTIFS :

Les objectifs de la ZAC Cœur de ville visent la réalisation d'une opération d'aménagement permettant d'assurer le développement économique et urbain du site des anciennes casernes Colaud et Berwick en vue notamment de favoriser :

- la protection du patrimoine existant présentant un caractère notable,
- le renouvellement urbain du site des casernes Colaud et Berwick,
- le développement économique,
- le développement culturel et la mixité urbaine et sociale.

PROGRAMME PREVISIONNEL :

La constructibilité maximale autorisée par le dossier de création de la ZAC est de 80 000 m2 de surface de plancher. Le dossier de réalisation de ZAC est établi sur une surface légèrement moindre, à 76 140 m2 de surface de plancher (SDP).

Ce programme s'articule autour :

- d'un pôle économique, commercial et culturel dans la partie nord de la ZAC établi autour du projet de médiathèque, du cinéma, d'Altipolis et des constructions qui seront centrées autour de la place des casernes et de place du marché à coté de la résidence seniors,
- du parc urbain et du pôle sportif dans la partie centrale et sud de la ZAC qui concentrent l'essentiel des constructions résidentielles et des surfaces commerciales implantées en rez-de-chaussée des immeubles en front de rue Barbot/Colaud.

De façon prévisionnelle, le programme global des constructions est réparti selon les 6 catégories suivantes :

- Constructions à usage résidentiel,
- Constructions à usage d'hôtellerie,
- Constructions à usage commercial,
- Constructions à usage de bureaux et services,
- Constructions à usage d'activités,
- Constructions à usage d'équipements publics.

DEROULEMENT 2017 :

Foncier

L'acte d'apport du foncier par la ville à l'AREAPACA a été signé le 1 février 2017.

Commercialisation

Un compromis de vente pour le lot C1 a été signé le 20 février 2017 (réitération 2018).

Le compromis de vente du lot B1 (cinéma) avec M. Aurouze a été prolongé en vue d'une signature de l'acte authentique en mars 2018.

Un avenant portant sur le calendrier de réitération du compromis de vente concernant les lots B4.1, B4.2, B4.3 et C5 a été signé le 20 février 2017 avec PROMOFAR.

Les actes authentiques de vente des lots C5, B4.1 et B4.3 ont été signés le 11 mai 2017 La signature de l'acte authentique pour le lot B4.2 est prévue en avril 2018.

Une négociation concernant le lot A2 a été engagée avec PROMOFAR en vue de la réalisation de deux opérations en VEFA, pour le centre hospitalier de Briançon (construction d'un hôpital de jour et Immobilière 3F (construction de logements sociaux).

Un accord a été trouvé avec PROMOFAR sur la cession du lot A3 en vue de la réalisation d'un programme comprenant commerces, école hôtelière (partenariat CCI 05) et logements. Le compromis de vente sera signé en avril 2018.

Fin 2017, sur un total de 26 lots le bilan de la commercialisation s'établit à :

- Lots affectés : 17
- Lots sous compromis : 11
- Lots vendus : 4
- Lots à affecter : 9

Etudes, maîtrise d'œuvre

Le dossier PRO des aménagements VRD et des espaces publics a été remis le 22 mars 2017 et validé sous réserve de ramener le coût des travaux d'aménagement, toutes options confondues de 12 400 K€ à 11 800 K€. Les tranches optionnelles VISA/DET/AOR et OPC ont été affermie par ordre de service le 12 octobre 2017.

L'étude de stationnement réalisée par Horizon Conseil en 2016 a fait ressortir un déficit de stationnement public dans le périmètre de ZAC, amenant à envisager l'intégration d'un parking en ouvrage sous la place du marché dans le programme des équipements publics.

Une étude de faisabilité d'un parking en ouvrage est confiée à l'architecte en chef de la ZAC, qui permettra de dimensionner et chiffrer l'équipement.

Prestations de suivi de chantier

Le marché à bons de commandes de coordination générale des opérations publiques et privées a été attribué à la suite d'un appel offres ouvert au bureau d'études GNIPLUS. Dans ce cadre, GNIPLUS anime une réunion de coordination bihebdomadaire et établit le planning général des opérations et le plan général des circulations.

Le marché à bons de commandes de coordination SPS a été attribué, à la suite d'une procédure adaptée à DEKRA. Outre la coordination SPS des travaux d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de l'AREAPACA, le titulaire assure une mission de coordination des coordinateurs SPS intervenant dans le périmètre de ZAC pour les autres constructeurs publics et privés.

Autres prestations

Le marché à bons de commandes de conseil et de réalisation pour la communication opérationnelle de la ZAC a été attribué, à la suite d'une procédure adaptée au groupement Nicolas Petit/Studio Havana Maria Petit/SportConfort. Dans ce cadre, le groupement a élaboré le plan général de communication de la ZAC, a conçu et réalisé le numéro 2 de "Briançon Cœur Battant", journal de la ZAC distribué en fin d'année à 800 exemplaires ainsi que plusieurs opérations ponctuelles de communication sur calicots.

Travaux

Les travaux préparatoires de dévoiement de réseaux existants (canaux, EP, EU, AEP, courants Forts et faibles) ont été réalisés au courant de l'été 2017 dans le cadre du marché à bons de commandes passé avec le groupement Routière/Allamanno/Olive en 2016.

Les travaux de démolition ont été réceptionnés le 30 octobre 2017.

Les travaux d'aménagements de la première phase des espaces publics ont été engagés. Un appel d'offres ouvert, visant à créer l'armature principale des réseaux et voiries desservant la ZAC et à accompagner la livraison des lots A5, C5, B4.1, B4.2 ainsi que de la médiathèque a été lancé. Ces travaux ont été attribués, en trois lots (VRD – Routière/Allamanno/Queyras, génie Civil – Olive/Queyras, espaces verts-Jardivert) répartis en trois tranches et représentant un montant total de 5 900 K€. L'ordre de service de démarrage de ces travaux a été émis le 26 octobre 2017, le délai global d'exécution est de 20 mois.

Les travaux ont été interrompus par les intempéries à partir du 8 décembre.

Concessionnaires réseaux

Une convention de raccordement électrique HTA/BT de la ZAC a été signée avec Énergie Développement Services du Briançonnais – opérateur de distribution de l'électricité à Briançon le 7 mars 2017. Le montant global des frais de raccordement est estimé à 616 k€, pris en charge à 40% par EDSB ce qui correspond à un coût de 370 k€ pour l'AREA.

Une convention de participation au raccordement de la ZAC au réseau de distribution d'eau potable a été signée avec Eau Services Haute Durance – concessionnaire réseaux et distribution d'eau potable du briançonnais le 30 novembre 2017. Le montant de la participation de l'AREAPACA aux renforcements de l'infrastructure communale de distribution d'eau potable est de 250 K€. Les travaux de renforcement de la conduite principale alimentant la ZAC ont été réalisés au cours de l'été.

Les démarches ont été engagées en vue d'établir les conventions de raccordements téléphonique et fibre optique, de la ZAC respectivement avec ORANGE et le Syndicat Mixte Ouvert Provence Alpes Côte d'Azur Très Haut Débit (SMOPACA THD).

BBE, concessionnaire du réseau de chaleur à Briançon a réalisé entre mars et décembre environ 70% du réseau principal de distribution de la ZAC, qui assure la fourniture de chaleur aux lots privés et publics au fur et à mesure de leurs livraisons.

RTE a réalisé au cours de l'été le renforcement de la ligne Très Haute Tension traversant la ZAC sous les avenues du 159e RIA et Barbot.

PREVISIONS 2018 :

- Élaboration avant fin 2018 d'un avenant au traité de concession, intégrant les modifications de programmation commerciale découlant des résultats de l'appel à projets et intégrant le parking en ouvrage au programme des équipements publics,
- Poursuite de l'exécution des travaux de la première tranche,
- Lancement d'une consultation pour une deuxième tranche de travaux, portant sur le parc, la place du marché et la place Berwick,
- Poursuite des actions de communication opérationnelle : lancement d'une page Facebook, publication d'un nouveau numéro de Briançon Cœur Battant, réalisation d'une maison du

projet.

- Rendu de l'étude de faisabilité d'un parking en ouvrage
- Réitération des lots B1, C1, B42, A3, A4, B2 et D3

BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES PREVISIONNELLES EN K€ HT		RECETTES PREVISIONNELLES EN K€ HT	
1. Études opérationnelles	1 521	1. Cessions lots privées	15 636
2. Charge foncière	5	2. Participations	7 669
3. Mise en état des sols	3 300	3. Divers	-
4. Travaux d'aménagement	11 037		
5. Honoraires sur travaux	2 111		
6. Gestion provisoire et autres frais	690		
7. Imprévus	1 624		
8. Impôts et taxes	323		
9. Frais financiers	1 101		
10. Rémunération concessionnaire	1 592		
TOTAL DEPENSES HT	23 305	TOTAL RECETTES HT	23 305

2.3.4 PERSPECTIVES 2018

Projets de nouvelles opérations d'aménagement

COMMUNE D'EMBRUN• **Site de CHAUVETON :**

Reconversion du centre de vacances de la Banque de France.
Projet d'aménagement d'un pôle résidentiel et économique de 20 hectares situé en bordure du tissu urbain d'Embrun.
Programmation associant habitat (écoquartier), équipement et emploi.
Etude du Groupement Egis/Orex/Soville
Cible : Famille – Senior – Entreprises profil start-up
SPD 21 000 m²

Programmation actuelle du projet :

- Pôle résidentiel : Réhabilitation de bâtiments existants et constructions neuves
130 logements (collectifs et maisons individuelles)
- Village Senior avec pôle de services (restaurant, salon de thé, espace détente, piscine, espace multimédia)
- Centre de formation / cluster avec incubateur pour start-up .
Secteur d'activité envisagé Smart Mountain ou Silver economy
- Espaces publics et paysagers
- Voiries avec aménagement favorisant les transports publics et les modes doux.

Procédure : ZAC

Concédant : Ville d'Embrun

Durée de la concession : 10 ans de 2019-2029

Coût prévisionnel de l'opération : 9,1 millions d'€ TTC

COMMUNE DE MARIGNANE• **CENTRE ANCIEN ET SECTEUR DES BRUYERES :**

Requalification du centre ancien et du secteur des bruyères.
Projet d'aménagement multi-sites de 14 000 m dans le but d'améliorer l'habitat et de préserver le patrimoine et de dynamiser le centre ville.

Objectifs de l'opération :

- Développement économique et social
- Réhabilitations d'ilots dégradés
- Rénovation d'équipement publics
- Réaménagement d'espaces publics

Programmation

Centre ancien Place de l'Olivier - 4 210 m²

- o Démolition de l'existant
- o Reconstruction ou réhabilitation des bâtiments entourant la place
- o Extension de l'Ecole des Arts
- o Création de commerces
- o Création de logements et parkings

Secteur des Bruyères - 9 960 m²

- o Opérations immobilières avec parkings
- o Reconfiguration des parkings publics

Procédure : Lotissement

Concédant : Ville de Marignane

Durée de la concession : 6 ans de 2018 à 2024

Coût prévisionnel de l'opération : 9,2 millions d'€ TTC

TERRE DE PROVENCE

- **MIN DE CHATEAURENARD :**

Assistance à la programmation d'un projet de redéploiement du 1^{er} marché de producteurs de fruits et légumes de France (11 ha) s'inscrivant dans l'ambition de l'OIR Naturalité.

Objectifs de l'opération :

- Revitalisation de la filière agricole
- Structuration de la filière Bio
- Modernisation de l'outil vers plus de fonctionnalité, modularité et adaptabilité
- Démarche environnementale : ambition bâtiment à énergie positive
- Amélioration de l'accessibilité

Programmation

Assistance à la programmation :

- o Définition des besoins
- o Passation des marchés publics
- o Pilotage et coordination des études
- o Conception du programme

Conduite opérationnelle :

- o Réaménagement et construction de bâtiments
- o Implantation d'un pôle Bio
- o Réalisation de 24 box, de bureaux associés
- o Traitement des espaces extérieurs et des bassins de rétention

Planning :

Etudes préalables - Programmation janv. à mai 2018

Consultation MOE : mai à octobre 2018

Etudes de conception : octobre 2018 à janvier 2019

Réalisation des travaux : avril 2019 à avril 2020

Livraison : mai 2020

Coût prévisionnel de l'opération : millions d'€ TTC

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET GORGES DU VERDON

- **ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE**

Opération de requalification et d'extension de 3 ZAE

Objectif de l'opération :

- Développement des activités économiques
- Revalorisation globale de l'image des ZAE

- Requalification des zones existantes
- Extension des zones et viabilisation des futurs lots à commercialiser

Programmation

- *Amélioration des services aux usagers*
- *Traitement des voies d'accès et des voies internes de desserte*
- *Requalification de l'espace public et des entrées de zones*
- *Travaux d'assainissement, rétention pluviale, raccordements réseaux*
- *Amélioration des réseaux télécom*
- *Aménagement paysager*
- *Encadrement des préconisations architecturales*

Procédure : Lotissement

Concédant : CCLGV

Durée de la concession : 6 ans de 2018 à 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 7,7 à 10,8 millions d'€ TTC

TROISIEME PARTIE : ACTIVITE JURIDIQUE ET FINANCIERE

3.1 ELEMENTS JURIDIQUES

3.1.1 COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES

REUNIONS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES INTERNE

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à 8 reprises en 2017.

19/01/17 : Attribution du marché de travaux d'aménagement des espaces publics - ZAC Cœur de Ville Briançon - Accord cadre à bons de commande

➤ Attribué au Groupement Routière du Midi / Allamano / Ollive.

21/02/17 : Aménagement des espaces publics extérieurs - ZAC des Ateliers à Arles

➤ Lot 1 : VRD et ouvrage d'art, attribué à l'entreprise Guintoli,

Lot 2 : Aménagements paysagers attribué au Groupement Général Environnement /Parcet Sport.

20/04/17 : Mandat des Commissaires aux Comptes de l'AREA

➤ Marché attribué au Cabinet Mazars.

29/06/17 : Travaux de curage, désamiantage et démolition - ZAC Cœur de Ville Briançon, Avenant 1

➤ Accord sur avenant proposé.

23/08/17 : Travaux d'aménagement des espaces publics - ZAC Cœur de Ville Briançon

➤ Lot 1 : Voirie et réseaux divers, attribué au Groupement solidaire Routière du Midi / Allamano / Chantiers Modernes Ets Charles Queyras / Sudati,

Lot 2 : Génie Civil, attribué au Groupement conjoint SARL Olive Travaux / Charles Queyras,

Lot 3 : Espaces verts, attribué à l'Entreprise Jardiver Technic.

26/09/17 : Travaux de maçonnerie / pierre de taille et métallerie du mur d'enceinte - ZAC Ateliers

➤ Lot 1 : Maçonnerie / pierre de taille, attribué à l'Entreprise Girard,

Lot 2 : Métallerie, attribué à l'Entreprise Atelier Roland Gilles.

21/11/17 : Restauration de la façade sud de la Grande Halle suite à démolition de l'annexe - ZAC des Ateliers à Arles

➤ Marché attribué au Groupement Fernandez & Fils / SMBR,

Etudes et suivi d'exécution dans le cadre de l'aménagement ZAC Cœur de Ville

➤ Marché attribué l'Entreprise Géolithe.

08/12/17 : Attribution du marché de fourniture de téléphonie, d'accès internet et messagerie de l'AREA

➤ Marché attribué à la société Jaguar Network.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE LA REGION

Le respect des règles de dévolution des marchés pour les opérations confiées par la Région est assuré par la mise en place de procédures contraignantes mises en œuvre notamment par des outils de gestion d'opérations et de gestion de marchés, qui imposent une stricte application de la réglementation en vigueur, ainsi que les règles définies par la Région.

Parmi ces règles de dévolution, l'AREA doit notamment soumettre les marchés qu'elle conclut à la Commission d'Appel d'Offres de la Région pour les opérations confiées par cette dernière.

3.1.2 PUBLICITES EN 2017

En 2017, la société a lancé 114 publicités pour un montant global estimé de **166 767 K€**.

15 appels d'offres ouverts dont :

- appels d'offres ouverts pour la rénovation énergétique, mise en accessibilité et sécurité du lycée Paul Héraud à Gap
- appel d'offres pour la reconstruction de l'EREA des Pennes Mirabeau
- 1 appel d'offres pour l'Aménagement des espaces publics extérieurs de la ZAC des Ateliers à Arles (13)
- appels d'offres ouverts pour la construction du lycée Chateaurenard, du lycée d'Allauch (2) et l'Université Régionale des Métiers à Marseille
- 2 appels d'offres ouverts de maîtrise d'œuvre :
- Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la demi-pension au lycée Jean Perrin à Marseille
- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation - Extension des bat. A, E, G, H et J du Lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence (13)
- 1 appel d'offres ouvert pour la fourniture de téléphonie, d'accès internet et messagerie pour l'AREA
- 3 appels d'offres ouverts pour les travaux pour la gestion du patrimoine et d'intervention d'urgence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

2 procédures adaptées restreintes :

- Restructuration de la demi-pension au lycée Marcel PAGNOL à Marseille (13) - Marché de maîtrise d'œuvre
- Extension et restructuration du gymnase du lycée de Golfe de Saint-Tropez à Gassin (83)

1 procédure concurrentielle avec négociation :

- Travaux de CVC, électricité, plomberie pour la construction de l'Université Régionale des Métiers (13)

96 Procédures adaptées ouvertes dont :

- 56 procédures MAPA comprises entre 200 et 5 225 K€
- 40 procédures MAPA < 200 K€

3.1.3 MARCHES NOTIFIES EN 2017

214 marchés qui ont été notifiés en 2017 dont :

- 183 marchés de travaux
- 27 marchés de services
- 4 marchés de fournitures.

Ci-dessous, la répartition du nombre de ces marchés par territoire et nature de marchés :

Répartition du nombre de marchés (> 25 000 euros) :

	Fournitures		Services		Travaux		Total	
	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre
Antenne Nord/Est	0	0	5 804 363	15	12 542 184	74	18 346 547	89
Antenne Sud	89 952	1	628 685	4	29 539 963	82	30 258 600	87
Antenne Ouest	499 998	3	137 070	1	2 809 294	11	3 446 362	15
Aménagement	0	0	455 863	6	10 765 155	15	11 221 018	21
Aréa Structure	0	0	28 897	1	100 800	1	129 697	2
Total	589 950	4	7 054 878	27	55 757 396	183	63 402 224	214

Ne sont pas recensés dans ce tableau :

* les marchés d'un montant < 25 K€, soit 419 marchés pour un montant de 2 422 K€

* les bons de commandes travaux pour un montant de 27 000 K€ (entretien/maintenance des lycées)

* les bons de commande ou marchés subséquents d'assistance technique, de contrôle technique et Coordination SPS (niveau II et III) pour un montant de 5 167 K€

3.1.4 CONTENTIEUX OPERATIONNELS

Dans le cadre des missions confiées à l'AREA, l'activité contentieuse a progressé sensiblement en 2016, notamment sur les demandes indemnitaires des entreprises. Cette inflation (légère) est également une conséquence de la décision de ne plus recourir au protocole transactionnel (ci-joint tableau récapitulatif en annexe 2).

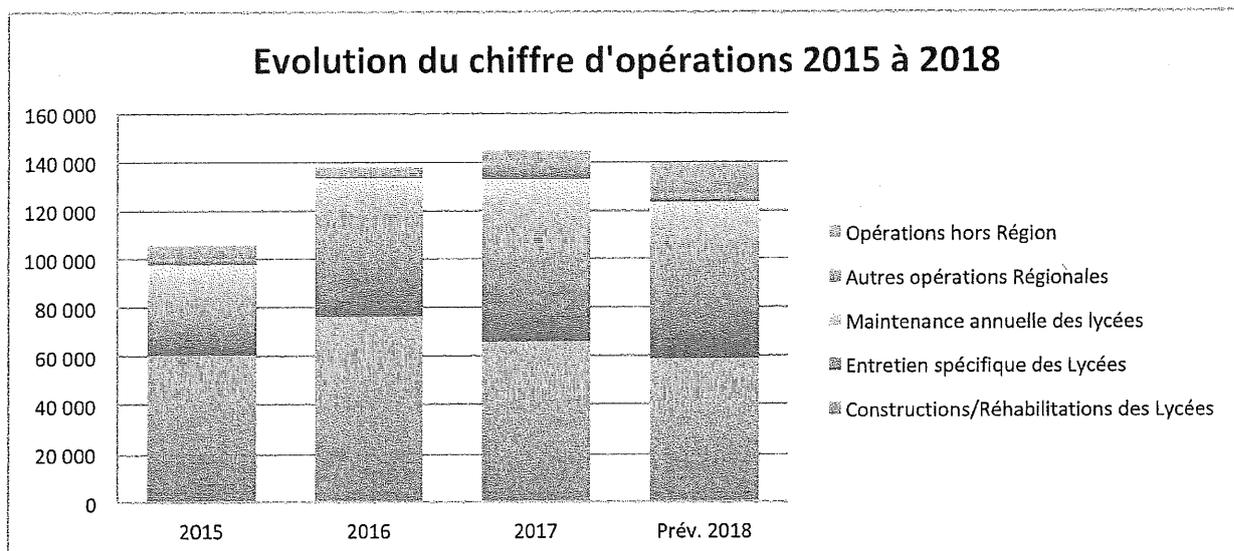
3.2 ELEMENTS FINANCIERS

3.2.1 CHIFFRES D'OPERATIONS

Le Chiffre d'Opérations est constitué des règlements effectués par la société dans le cadre des opérations confiées par les collectivités. Pour 2017, ce chiffre s'élève à 144 M€ TTC (hors honoraires de la société) selon la décomposition suivante :

- 133 M€ TTC pour le compte des Lycées et Creps (constructions, grosses réhabilitations, gros entretien et maintenance)
- 7,8 M€ TTC pour les autres contrats du Conseil Régional :
 - o 2,4 M€ pour l'Université Régionale des Métiers
 - o 0,2 M€ pour la Villa Méditerranée et le Frac
 - o 1,2 M€ pour les aérodromes
 - o 4 M€ pour l'aéroport d'Avignon
- 3,7 millions € TTC pour le compte d'autres maîtres d'ouvrage dont :
 - o 1,1 M€ pour la ZAC de Briançon
 - o 2,3 M€ pour la ZAC d'Arles

L'évolution comparée des dépenses réglées par l'AREA pour le compte de l'ensemble de ses opérations entre 2015 et 2017 et prévision 2018 est représentée dans le graphique ci-après.



Dépenses en K€ TTC Hors honoraires

3.2.2 COMPTE DE RESULTAT 2017 PAR ACTIVITE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. L'activité de la société se solde par un résultat bénéficiaire de + 669 904 €.

En vue de donner une vue claire et synthétique de l'activité de la société et de son évolution, nous vous présentons ci-après les chiffres les plus significatifs.

Compte tenu de l'activité spécifique des Sociétés Publiques Locales, il est présenté un compte de résultat ventilé par activité. Cette présentation vous permettra une analyse pertinente de l'activité intrinsèque de notre société, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes vous permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités d'AREA.

COMPTE DE RESULTAT EN KE	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDATS	TOTAL
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens et produits		2 775		2 775
Production vendue services	7 641	5		7 646
Montant net du chiffre d'affaires	7 641	2 780		10 421
Production stockée biens et produits		2 752		2 752
Production stockée services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	56			56
Reprise s/prov. & amort. - transf. de charges	1 561			1 561
Autres produits	23			23
TOTAL I Produits d'exploitation	9 281	5 532		14 813
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de mat. Prem. et autres approv.				
Variat° de stocks mat. prem. & autres approv.				
Autres achats et charges externes	1 510	5 532		7 042
Impôts, taxes et versements assimilés	267			267
Salaires et traitements	3 419			3 419
Charges sociales	1 859			1 859
<i>Dotations aux amortissements & provisions</i>				0
Dot. aux amort. sur immobilisations	279			279
Dot. aux provisions sur immobilisations				0
Dot. aux provisions sur actif circulant	353			353
Dot. aux provisions pour risques et charges	408			408
Autres charges	191			191
TOTAL II Charges d'exploitation	8 286	5 532		13 818
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	995	0		995
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	39	0		39
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0		0
Participat° salariés aux résultats (IX)	38			38
Impôts sur les bénéfices (X)	327			327
TOTAL des produits (I+III+V+VII)	9 323	5 532		14 855
TOTAL des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 653	5 532		14 185
BENEFICE OU PERTE	670	0		670

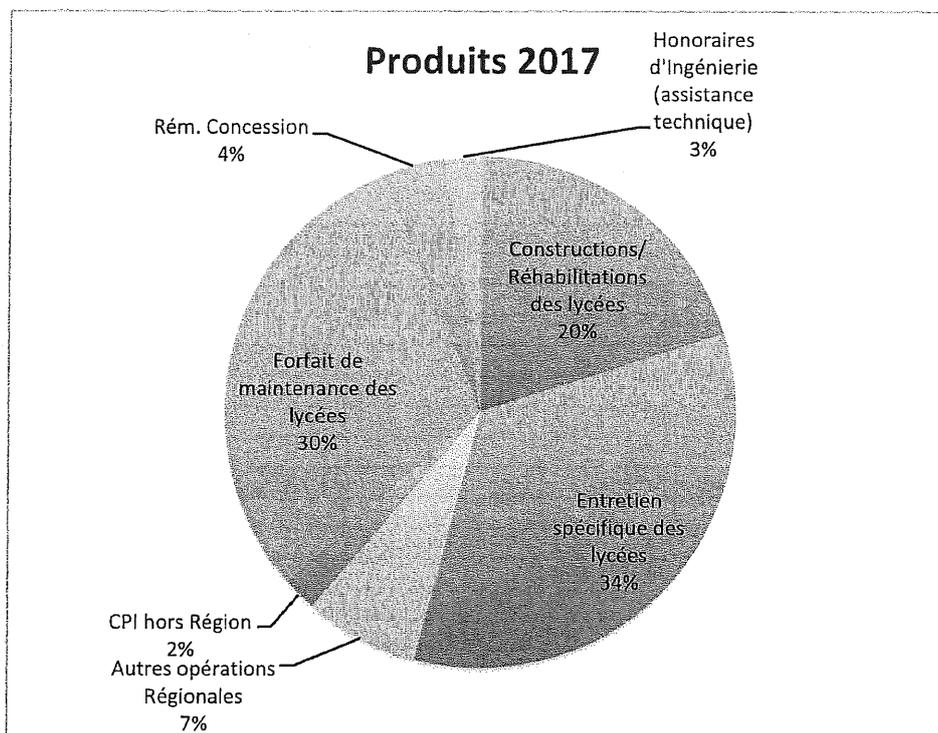
3.2.3 ANALYSE BUDGETAIRE

Sans tenir compte des écritures d'inventaires propres aux concessions d'aménagement, écritures neutres au niveau du résultat, le résultat comptable net 2017 s'élève à + 670 K€ représentant la différence entre le total des produits, soit 9 323 K€ et le total des charges, soit 8 653 K€. Les postes du compte de résultat ci-dessous sont expliqués en détail dans ce point.

SPL AREA-PACA - BUDGET EN K€	BUDGET 2017	RESULTAT 2017
+ HONORAIRES MANDATS/CPI - REM CONCESSIONS	7 303	7 625
+ AUTRES	332	316
Total Chiffres d'Affaires	7 635	7 940
- ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-1 295	-1 210
- ACHATS ET CHARGES CLIENTS	-332	-336
VALEUR AJOUTEE	6 008	6 394
- IMPOTS, TAXES, FORMATIONS	-268	-267
- SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	-5 165	-5 241
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	575	886
+ REPRISES SUR AMORT. ET PROV. TRANSFERTS DE CHARGES	397	1 261
+ PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0	23
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	56
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-733	-1 040
- AUTRES CHARGES	0	-191
RESULTAT D'EXPLOITATION	239	995
+ PRODUITS FINANCIERS	50	42
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	0	-2
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	289	1 034
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
RESULTAT AVANT IS ET PARTICIPATION	289	1 034
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	-96	-327
- PARTICIPATION DES SALAIRES	0	-38
TOTAL DES PRODUITS	8 082	9 323
TOTAL DES CHARGES	-7 889	-8 653
RESULTAT NET	193	670

ANALYSE DETAILLEE DES PRODUITS

Les produits de la société sont de 9 323 K€.

**1) CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires s'élève à 7 940 K€ et comprend :

La rémunération sur les Contrats de Prestations Intégrées et les concessions : 7 625 K€

Cette activité consiste en des prestations de services effectuées pour le compte de collectivités territoriales et, essentiellement (à 97 %), pour le compte du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces prestations sont de deux types :

1. Etudes, construction, réhabilitation et gros entretien des lycées :

L'AREA a perçu 4 126 K€ d'honoraires dont les modalités d'application sont fixées en fonction de la nature des contrats .

Les honoraires concernant les conventions de mandat d'études préalables, d'études et réalisation des lycées sont facturés mensuellement et, de manière générale, proportionnellement au montant des dépenses réglées par l'AREA pour les opérations notifiées antérieurement à 2008.

S'agissant des opérations confiées à l'AREA depuis 2008 (les Contrats de Prestations Intégrées, ou CPI), les honoraires sont comptabilisés en fonction de l'atteinte de phases opérationnelles ; les contrats, de manière générale, prévoient l'échéancier suivant :

- | | |
|---|------|
| - à la notification du contrat | 10 % |
| - à la notification du marché de maîtrise d'œuvre | 10 % |
| - à la notification de validation de l'APS | 10 % |

- | | |
|---|--------------|
| - à la notification de validation de l'APD | 10 % |
| + recalage de la rémunération... | jusqu'à 40 % |
| - à la date d'envoi de l'AAPC travaux | 10 % |
| - pendant la phase travaux répartis sur le nombre de trimestres du chantier | 40 % |
| - à la notification de réception des travaux | 5 % |
| - au quitus, après clôture de l'opération | 5 % |

Dans le cadre de l'arrêté des comptes 2017, des factures à établir correspondant aux phasages échus et non encore facturés ont été constatées pour 399 K€ HT. Les encours entre chaque phase opérationnelle, jugés non significatifs, n'ont pas fait l'objet de retraitement comptable (méthode identique depuis 2008).

2. Maintenance patrimoniale :

Afin de préserver la pérennité des lycées, la Région a confié à l'AREA la maintenance relevant expressément du propriétaire des locaux (maintenance courante et travaux qualifiés d'urgence). Pour l'exécution de cette mission, la société perçoit des honoraires forfaitaires par site facturés selon une périodicité trimestrielle.

Au cours de l'exercice 2017, 177 sites sont concernés par cette facturation forfaitaire annuelle pour un montant global de 2 300 K€ HT (contre 2 265 K€ HT en 2016), soit un forfait annuel de 12 995 € par lycée.

3. Mission d'ingénierie publique :

Pour la réalisation de sa mission de maintenance/gros entretien, la société peut, soit confier l'assistance technique à un prestataire externe en qualité de maître d'œuvre, soit exécuter elle-même cette mission par ses propres moyens. Pour la réalisation de cette prestation, la société a perçu, en 2017, 180 K€ HT de rémunération.

4. Autres prestations en CPI Région :

En dehors des lycées, l'AREA intervient en études et travaux pour des opérations du Conseil Régional (Frac, Villa, aéroport, aérodromes...). Pour ses missions, l'AREA a perçu 551 K€ HT en 2017.

5. Rémunération sur les concessions :

3 ZAC sont concernées en 2017, à savoir Le Parc des Ateliers (Arles), Les Chalus II (Forcalquier), Cœur de Ville (Briançon).

5a. Concession ZAC des Ateliers (Arles)

La rémunération finale pour l'exercice 2017 est de 186 K€.

La rémunération cumulée de l'opération est fixée à 1 330 K€ dont 186 K€ pour l'exercice 2017.

- | | |
|---|--------|
| - La rémunération au titre des tâches d'études, administratives et de suivi
(6 % des dépenses HT des études et de suivi) : | 71 K€ |
| - la rémunération sur acquisition (6 % des dépenses HT) : | 59 K€ |
| - La rémunération pour le suivi technique
(4 % des dépenses HT honoraires et travaux) : | 327 K€ |
| - La rémunération pour les tâches de commercialisation (5 % des recettes HT) : | 672 K€ |
| - La rémunération pour les tâches de gestion des flux financiers : | 200 K€ |

Cependant, le montant de la rémunération est ramené à 1 076 K€. En effet, les avenants ont figé le montant total de la rémunération du concessionnaire alors que l'application stricte de l'article 10 du traité de concession augmenterait le montant total de cette rémunération. Le retraitement ci-dessus évoqué permet de tenir compte de l'avancement de l'opération. Ainsi, les

retraitements induits et la rémunération de l'exercice conduisent à un impact sur le résultat 2017 de 165 K€.

5b. Concession ZAC des Chalus (Forcalquier)

La rémunération pour l'exercice 2017 est fixée à 6 K€.

5c. Concession ZAC Cœur de Ville (Briançon)

La rémunération pour l'exercice 2017 est fixée à 129 K€ :

- La rémunération au titre des tâches d'études, administratives et de suivi
4% des dépenses HT des études et de suivi : 3 K€
- La rémunération pour le suivi technique
3,5 % des dépenses HT honos et travaux : 64 K€
- La rémunération pour les tâches de commercialisation
4 % des recettes HT/ 2% sur les compromis : 37 K€
- La rémunération pour les tâches de suivi et de coordination générale : 25 K€

6 - En complément de la rémunération sur ces ZAC, la société intervient en études et travaux pour ses autres actionnaires (Carros, Nice Côte d'Azur...) pour un montant d'honoraires de 169 K€ en 2017.

Autres Chiffre d'Affaires : 316 K€

- la location d'un bureau à la Fédération des EPL PACA : 3 K€
- les honoraires pour la gestion financière des comptes CPI : 9 K€
- Cette rémunération permet la prise en charge par l'AREA de la mission de contrôle du Commissaire aux Comptes (3 K€/an).
- la refacturation des charges des bâtiments pour étude énergétique : 304 K€

Evolution du chiffre d'affaires sur les 4 derniers exercices :

CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€ HT	2014	2015	2016	2017
Constructions/Réhabilitations des lycées	2 430	2 377	2 096	1 528
Entretien spécifique des lycées	1 020	1 756	1 828	2 598
Autres opérations Régionales	175	176	222	551
CPI hors Région	117	60	141	169
Sous total CPI	3 742	4 369	4 287	4 845
Forfait de maintenance des lycées	1 888	2 534	2 227	2 300
Rémunérations des Concessions	124	306	170	300
Honoraires d'Ingénierie (assistance technique)	0	74	141	180
Total honoraires et rémunérations	5 754	7 283	6 825	7 625
Autres chiffre d'affaires :	3	4	342	316
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	5 757	7 287	7 167	7 940

2) AUTRES PRODUITS

Autres produits d'exploitation : **1 340 K€**

Les autres produits d'exploitation représentent :

- les reprises des avantages en nature (téléphones et voitures) dont la contrepartie est en poste de charge. Ce jeu d'écriture sans incidence sur le résultat (charge = produit) permet de déterminer l'assiette de cotisations sociales : 45 K€
- la prise en charge par le FAFIEC des frais de formation : 5 K€
- les remboursements liés à la gestion du personnel (mutuelle, sécurité sociale...) : 11 K€
- des produits de gestion courante comprenant la prise de rémunération d'un dossier à la Seyne sur Mer en litige (20 K€) : 23 K€
- une subvention d'exploitation pour le dossier « Impulse » à Cannes : 56 K€
- les reprises de provisions : 1 200 K€
 - Reprise de provision contre un ancien salarié : 13 K€ (fin de la procédure)
 - Reprise de provision pour solde de l'opération Verdon- Passerelle de l'Estellié : 219 K€ (reprise compensée par la constatation d'une perte de 179 K€).
 - Reprise de provisions sur créances anciennes : 562 K€ (ajustement du compte provisions avec les créances en risque de prescription quadriennale - reprise compensée par une dotation de 353 K€).
 - Reprise de provision pour les temps passés nécessaires à la clôture des opérations ne bénéficiant pas d'honoraires distincts pour cette étape : 407 K€. (reprise compensée par une dotation de 406 K€).

Produits financiers :**42 K€**

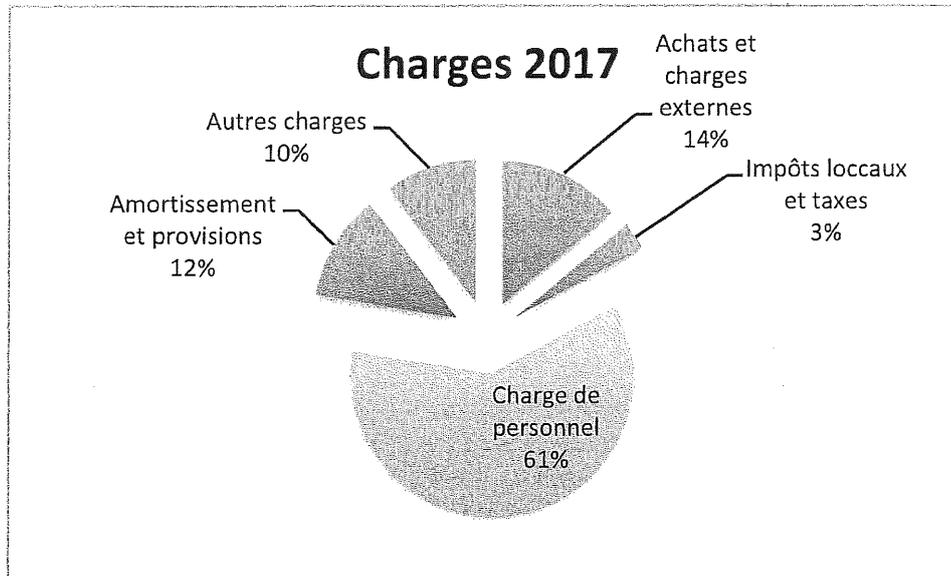
Les produits financiers correspondent :

- à la rémunération du compte à terme tenu à la Caisse d'Epargne et dont le solde au 31/12/2017 est de 6 398 K€ : 15 K€
- à la rémunération des avances consenties par la société à la ZAC des Ateliers : 27 K€

Produits exceptionnels :**0 K€**

ANALYSE DETAILLEE DES CHARGES

Les charges de la société sont de 8 653 K€.



Achats et charges externes Structure :

1 210 K€

En K€ :

Electricité	24	
Carburant	44	
Eau	0	Facture eau mise en charges locaux syndic pour meilleure lisibilité
Petit équipement	7	
Fournitures bureau	16	
Prestations service - réseau	11	Fin du contrat de Réseau au 1- trimestre 2017
Prestations archivage	25	Contrat SGA qui doit baisser les prochaines années suite aux transferts en cours des archives régionales
Prestations standard et site	9	Contrats annuels maintenance site internet 1 K€ et standard téléphonique/accueil
Prestations autres	6	Gestion destruction papiers & archives (dont régionale) recyclage
Reprographie	3	
Loyers parking	46	3 contrats (sainte barbe / CMCI / Saint Charles).
Locations matériels bureau	21	
Locations véhicules	147	
Charges locaux copro Marseille	41	
Charges locaux copro Valbonne	12	
Entretien biens Marseille	55	
Entretien . Biens Valbonne	7	
Entretien véhicules	14	
Maintenance photocopieurs	16	
Maintenance téléphonique	3	
Maintenance autres	2	
Assurances	109	
Documentation	6	
Personnel mis a disposition	0	
Annonces appels d'offres	9	
Divers (Pourboires, dons)	0	
Coursiers	1	
Frais de déplacement	54	
Machines a café, boissons	17	
Frais réception avec tiers	12	
Courriers	65	
Téléphone	0	
Téléphones portables	21	
Cotisations	2	
Frais divers	0	
Frais de colloques	0	
Communication externe	17	
Evènements animations internes	18	
Fournitures bureautique/informatique	8	Achat petit matériel informatique non amortissable
Hébergement informatique	8	
Sous-traitance informatique amo.	0	
Maintenance logiciels	8	
Maintenance informatique	60	
Internet	54	
Honoraires expert comptable	51	Cabinet Semaphores
Honoraires CAC	20	Cabinet Mazars
Honoraires avocats	91	Dont contrat HPG pour 60K€. Autres dépenses liées aux contentieux société et assistance juridique vie sociale.
Honoraires autres	69	Prestation pour mise en place contrat Thorenc, accompagnement réorganisation société, Urbaniste pour ZAC...
Frais d'actes et contentieux	1	
Services bancaires	3	

Achats et charges externes Clients**336 K€**

Il s'agit d'achats d'études, de prestations de maintenance et d'exploitation, matérialisées par des contrats de prestations intégrées, dans le cadre de la rénovation énergétique. Ces éléments sont refacturés aux collectivités concernées.

Impôts, taxes et contributions**267 K€**

- la participation de l'employeur aux formations et taxe d'apprentissage : 76 K€
- la taxe effort de construction : 14 K€
- la Contribution Economique Territoriale : 117 K€
- la taxe sur les véhicules de sociétés : 6 K€
- la contribution Handicap : 8 K€
- la taxe foncière : 45 K€
- diverses taxes (taxe ordures ménagères, etc.) : 1 K€

Frais de personnel (salaires et charges)**5 241 K€**

L'effectif à fin 2017 est de 63 personnes, représentant 62 Equivalents Temps Plein. L'intéressement est applicable sur l'exercice pour 249 K€ et la participation pour 38 K€ (hors forfait social).

A noter, depuis le 1er janvier 2013, un crédit d'impôt est ouvert à l'ensemble des entreprises employant des salariés, imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu d'après leur bénéfice réel, quel que soit le mode d'exploitation (entreprise individuelle, société de personnes, société de capitaux, etc.), et quel que soit le secteur d'activité.

Le CICE est calculé sur les rémunérations versées au titre de l'année civile à leurs salariés.

Au titre de l'exercice 2017, la société a comptabilisé un crédit d'impôt de 69 K€.

Dotations aux amortissements :**279 K€**

- logiciels 5 K€
- construction Valbonne 13 K€
- construction gros œuvre 101 K€
- construction Menuiserie 24 K€
- étanchéité 3 K€
- ravalement 5 K€
- construction Electricité 49 K€
- construction Plomberie/Climatisation 34 K€
- construction Aménagement Intérieur 25 K€
- matériel Transport 1 K€
- matériel informatique et de bureau 15 K€
- mobilier 1 K€

Dotations aux provisions :**761 K€**

Les dotations aux provisions sont fixées à 761 K€ et concernent :

- provisions sur créances anciennes (ajustement du compte provision avec les créances en risque de prescription quadriennale) 353 K€
- une provision pour les temps passés nécessaires à la clôture des opérations ne bénéficiant pas d'honoraires distincts pour cette étape (compensée par une reprise de provision de 407 K€) 406 K€
- ajustement des droits générés au titre de la médaille du travail : 2 K€

SYNTHESE DES PROVISIONS AU 31/12/2017 EN K€

NATURE	Libellé	Provision
Provisions pour litiges	Contentieux avec SETI, ancien prestataire MBC	365
Provision Médailles du travail	Provision comptable	16
Provision travaux clôtures	Provision comptable	404
Provisions pour dépréciation de créances sur mandats	Provision sur ED à risques et sur litige Maison retraite Thoard - OP. 265A	882
TOTAL		1 668

Autres charges d'exploitation**191 K€**

Elles correspondent principalement à la constatation de la perte de la créance sur la Passerelle de l'Estellé pour 178 K€ et le solde d'un contentieux d'un ancien salarié (compensée par une reprise de provision de 12 K€) pour 13 K€.

Charges exceptionnelles**0 K€****Dépenses non déductibles fiscalement**

Il est important de signaler la réintégration de 29 K€ de charges et la déduction de 84 K€ de recettes :

- Réintégration de 9 K€ au titre de la quote-part des amortissements non déductibles fiscalement sur les locations des véhicules société,
- Réintégration de 6 K€ au titre de la taxe sur les voitures de société,
- Réintégration de 14 K€ au titre de taxes déductibles uniquement l'année de leur paiement (Effort construction),
- Déduction de 15 K€ au titre de taxes déductibles uniquement l'année de leur paiement (Effort construction),
- Déduction de 69 K€ pour le Crédit Impôt pour la compétitivité et l'emploi (non imposable).

Impôt Société**327 K€****Activité en matière de Recherche et Développement**

La Société n'a pas effectué de Recherche et Développement en 2017.

3.2.4 BILAN 2017

ACTIF EN KE	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDATS	TOTAL
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	70	-	-	70
Immobilisations incorporelles en cours				
Av. & acptes s/immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	129			129
Constructions	2 969			2 969
Inst.techniq, matériel & outillage				
Autres immobilisations corporelles	29			29
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Av. & acomptes s/immos corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1			1
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5			5
TOTAL I	3 204	-	-	3 204
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Mat. prem et autres approvisionnements				
En cours de production biens		12 205		12 205
En cours de production services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Av. & acomptes versés s/commande				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés (3)	586	91	-	677
Mandants	-	882	25 006	24 124
Autres créances (3)	131	2 548		2 679
Capital souscrit appelé, non versé	3			3
Valeurs mobilières de placement	-	3 651		3 651
Disponibilités	6 727	146		6 873
Charges constatées d'avance (3)	208	254		462
TOTAL II	6 774	18 895	25 006	50 674
Charges à répartir s/plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL VI (I+II+III+IV+V)	6 774	18 895	25 006	53 878
Comptes de liaison (VII)	3 179	-	-	3 179
TOTAL GENERAL - ACTIF	13 156	18 895	25 006	57 057

PASSIF EN K€	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDATS	TOTAL
CAPITAUX PROPRES				
Capital (1) (*)	461			461
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27			27
Ecart de réévaluation (2)				
Réserves				
Réserve légale	46			46
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (3)				
Autres réserves	8 435			8 435
Report à nouveau	412			412
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	670			670
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	10 050	-	-	10 050
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droit du concédant				
TOTAL I BIS				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	365			365
Provisions pour charges	422			422
TOTAL II	787	-	-	787
DETTES (4)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	1	3 217	24 048	27 266
Emprunts et dettes financières divers (6)	12	-	-	12
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	11 220	-	11 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146	889	-	1 035
Dettes fiscales et sociales	1 906	394	-	2 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Mandants			954	954
Autres dettes	0			0
Produits constatés d'avance (4)	254	-	-	254
TOTAL III	2 319	15 720	25 002	43 040
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL V (I+I bis+II+III+IV)	13 156	15 720	25 002	53 878
Comptes de liaison (VI)				
	-	3 175	5	3 179
TOTAL GENERAL - PASSIF	13 156	18 895	25 007	57 057

3.2.5 ANALYSE BILANTIELLE**A. BILAN ACTIF****Immobilisations incorporelles et corporelles :****3 197 K€**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	Brut	Amt	Net
Logiciels	622	552	70
Terrains	129	0	129
Constructions et aménagement Marseille et Valbonne	7 003	4 034	2 969
Matériel informatique	298	271	27
Matériel de transport	13	13	0
Mobilier et matériel bureau	616	614	2
Autres investissements corporels	3	3	0
	8 684	5 487	3 197

Les investissements sont amortis selon les méthodes suivantes :

CATEGORIE	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions :		
- Gros œuvre structure		40 ans
- Gros œuvre travaux		25 ans
- Couverture, façade, étanchéité, menuiserie, vitrage		20 ans
- Chauffage et climatisation	Linéaire	15 ans
- Installations Générales et Techniques		15 ans
- Agencement, décoration, aménagements		10 ans
Aménagements divers	Linéaire	10 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Immobilisations financières :**6 K€**

- Titre de participation IRFEDD : 1 K€
- Cautions versées (badges autoroutes, parking...) : 5 K€

Stock et en cours :**12 205 K€**

Le poste comprend la différence entre le cumul des dépenses constatées et le celui estimé des éléments cédés :

	ZAC Ateliers	ZAC Chalus	ZAC Cœur Ville	TOTAL
Etudes	941	120	808	1 869
Acquisitions	11 659	0	0	11 659
Frais sur acquisitions	374	1	59	433
Travaux	7 201	1 389	1 809	10 399
Honoraires sur travaux	762	118	1 621	2 501
Frais financiers	516	52	50	618
Rémunérations	1 076	92	357	1 524
Frais divers	622	116	69	807
Provision pour charges	0	0	0	0
Coût de revient des éléments actifs cédés	-14 301	-1 448	-1 856	-17 606
TOTAL :	8 850	439	2 916	12 205

Créances :**677 K€**

Les créances clients comprennent principalement :

- Les produits à recevoir au titre de l'exercice 2017 pour 545 K€ (facturation en 2018 de prestations réalisées en 2017),
- Une créance de 40 K€ relative à des honoraires Métropole Nice Côte d'Azur pour le dossier Thorenc (remboursement janvier 2018),
- Une créance de 91 K€ relative à l'usufruit 2017 pour la Halle sur la Zac des ateliers et de la location d'espaces (paiement janvier 2018).

Autres créances :**26 806 K€**

Il est inscrit principalement dans ce poste :

- Le solde de la créance TVA déductible : 150 K€
- Le solde de la créance sur la cession LUMA pour 2 392 K€ (ZAC des ateliers) payable en 7 annuités constantes de novembre 2014 à novembre 2020,
- La différence entre les dépenses payées pour le compte des mandats et CPI confiés par nos actionnaires et les remboursements encaissés de ces mêmes collectivités : 25 006 K€
- En déduction, les provisions constituées pour des dépréciations des créances sur les mandats pour - 882 K€ (cf. tableau des provisions, compte 4967000).

Trésorerie et disponibilités :**10 525 K€**

- Compte rémunéré Caisse d'Epargne (structure) : 6 398 K€
- Compte dépôt en capital (structure) : 9 K€
- Compte courant Caisse d'Epargne (structure) : 294 K€
- Autres société (caisse, titres restaurant...) : 25 K€
- Placements Arkéa (ZAC des Ateliers) : 1 801 K€
- Placements Arkéa (ZAC Cœur Ville) : 1 851 K€
- Compte courant Arkéa (ZAC des Ateliers) : 52 K€
- Compte courant Crédit Mutuel (ZAC des Ateliers) : 4 K€
- Compte courant Arkéa (ZAC Cœur Ville) : 90 K€

Charges constatées d'avance :

462 K€

Il s'agit d'un compte de régularisation (prorata) pour les charges comptabilisées en 2017 et qui concernent l'exercice 2018 :

- Pour la structure : 208 K€ (abonnement, assurance, etc....)
- Pour la ZAC des Ateliers : 254 K€ (cf. rémunération des concessions dans l'analyse détaillée des produits)

Comptes de liaison :

3 179 K€

Les comptes de liaison enregistrent les flux entre les opérations et la structure. On retrouve pour contrepartie la même somme au passif dans les opérations et notamment :

- | | |
|--|----------|
| - Avance réalisée à la ZAC des Ateliers (remboursement en attente) : | 2 574 K€ |
| - Frais financiers internes facturés à la ZAC des Ateliers (à encaisser) : | 48 K€ |
| - Frais financiers internes facturés à la ZAC des Chalus (à encaisser) : | 1 K€ |
| - Rémunération de la ZAC des Ateliers (à encaisser) : | 420 K€ |
| - Rémunération de la ZAC des Chalus (à encaisser) : | 6 K€ |
| - Rémunération de la ZAC Cœur de Ville (à encaisser) : | 129 K€ |

Ces comptes de liaison sont neutralisés en global dans les comptes sociaux de l'AREA qui présentent un total bilan de **53 878 K€** à fin 2017.

B. BILAN PASSIF**Capital, situation nette, capitaux (ou fonds) propres :**

10 050 K€

Le capital versé au 31/12/2017 est de 461K€. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/11/2015, a délégué sa compétence au Conseil d'Administration pour une augmentation de capital selon les modalités suivantes :

- Montant : 91 800 € maxi
- Durée de la délégation : 18 mois
- Nombre d'actions : 600
- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de collectivités ou groupements de collectivités de la Région PACA.

Dans ce cadre, 2 augmentations successives ont été décidées par le CA :

- Entrée en 2016 au capital de 4 nouveaux actionnaires : Cannes, Carros, Jonquières et Vence. Réalisation le 26 mai 2016. Le capital a ainsi été porté à 459 612 €
- Entrée en 2017 au capital de 2 nouveaux actionnaires : la Ville de Nice et la Métropole Nice-Côte d'Azur. Réalisation le 18 janvier 2017. Le capital est ainsi porté à 459 918 €

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/10/2017, a délégué sa compétence au Conseil d'Administration pour une nouvelle augmentation de capital selon les modalités suivantes :

- Montant : 90 882 € maxi
- Durée de la délégation : 18 mois
- Nombre d'actions : 594
- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de collectivités ou groupements de collectivités de la Région PACA.

Dans ce cadre, une augmentation de capital a été décidée par le CA du 13/10/17 permettant l'entrée de 4 nouveaux actionnaires : la Ville de Marignane, la Ville d'Embrun, la Communauté d'Agglomération Terre de Provence, la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon. Cette augmentation est en cours au 31 décembre 2017 (réalisation janvier 2018) et portera le capital à 460 530 euros.

Après constatation du bénéfice enregistré sur l'exercice, les fonds propres représentent 10 050 K€.

Provisions pour risques et charges : **787 K€**

Ce poste comprend l'ensemble des provisions constituées pour les contentieux, la médaille du travail et les travaux de clôtures d'opérations (cf. tableau des provisions, compte 1511000, 1518000, 153100, 157800).

Il est à noter que la gestion des indemnités de fin de carrière (IFC) des salariés de la société est confiée depuis 2008 à un prestataire externe (Cardif Groupe BNP). Dans le cadre de ce contrat, les fonds versés au cours des exercices antérieurs auprès de cet organisme représentent une valeur actualisée de 742 K€. Ces versements couvrent le passif social qui a été calculé pour 568 K€ (droits acquis des salariés).

Emprunts et dettes financières : **27 278 K€**

La société bénéficie de 2 découverts pour ses opérations :

- Compte courant Caisse d'Epargne (opérations Région) : 24 048 K€
- Compte courant Caisse d'Epargne (ZAC des Chalus) : 423 K€

Pour les ZAC, la société a contracté 3 emprunts dont 2 sont en cours :

EN K€	ZAC D'ARLES		ZAC DE BRIANÇON
	Crédit Mutuel	Arkéa	Arkéa
Organisme	Crédit Mutuel	Arkéa	Arkéa
Date emprunt	2012	2013	2015
Capital emprunté	1 000	4 000	1 500
Capital emprunté	1 000	4 000	1 500
Solde à rembourser au 31/12/17	0	1 646	1 148
Taux bancaire :	3,10%	Euribor 3 mois +1.83 %	Euribor 3 mois +1.66 %
Garanties collectivités	80%	40%	40%

En complément, il est enregistré en dettes financières diverses, 12 K€ concernant un solde en faveur de la SCI Nedelec pour les locaux de Marseille.

Avances et acomptes : **11 220 K€**

- un acompte de participation sur la ZAC des Ateliers : 8 142 K€
- un acompte de participation sur la ZAC Cœur de Ville : 23 069 K€
- 3 compromis signés sur la ZAC des Chalus le 09/12/2013: 9 K€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :**1 035 K€**

Il s'agit des dettes fournisseurs pour 996 K€ et les factures non parvenues pour 39 K€.

Délai de paiement : conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons que le délai moyen de paiement des factures se décompose, par date d'échéance, comme suit :

DATES D'ECHEANCE	Solde des dettes (en k€)
30 jours	88.91 %
> 60 jours	11.09 %

Dettes fiscales et sociales :**2 300 K€**

- les cotisations sociales payées au 1er trimestre 2018 : 471 K€
- la provision pour congés payés et compte épargne temps : 617 K€
- l'intéressement et la participation 2017 : 344 K€
- les impôts et taxes 2017 (IS, apprentissage, formation, construction) : 310 K€
- la TVA collectée et à payer : 558 K€

Autres dettes mandats :**954 K€**

Il est inscrit principalement dans ce poste les positions créditrices des opérations constatant une dette auprès des collectivités actionnaires pour leurs opérations. Ces éléments sont à agréger avec le poste des autres créances clients.

Produits constatés d'avance :**233 K€**

Les produits constatés d'avance comprennent la rémunération anticipée sur la ZAC des Ateliers (cf. rémunération des concessions dans l'analyse détaillée des produits).

Comptes de liaison :**3 179 K€**

Les comptes de liaison enregistrent les flux entre les opérations et la structure.

On retrouve pour contrepartie la même somme à l'actif dans la structure.

- Avance réalisée à la ZAC des Ateliers - Arles (à rembourser) : 2 574 K€
- Frais financiers internes facturés à la ZAC des Ateliers - Arles (à payer) : 48 K€
- Frais financiers internes facturés à la ZAC des Chalus - Forcalquier (à payer) : 1 K€
- Rémunération de la ZAC des Ateliers - Arles (à payer) : 420 K€
- Rémunération de la ZAC des Chalus - Forcalquier (à payer) : 6 K€
- Rémunération de la ZAC Cœur de Ville - Briançon (à payer) : 129 K€

3.2.6 BUDGET 2018

La mise en place d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) au 1er janvier 2018 modifie structurellement la comptabilité. En effet, le GIE va supporter les dépenses communes et le personnel des fonctions supports avant de les répartir à ses adhérents (SEMAREA, SPL AREA).

Pour information, et dans le respect de l'évolution du système d'information présentée lors du Conseil d'Administration de mai 2016, la société se dote d'un nouvel outil comptable, Nuevo de Progisem. Cet outil permet la mise en place d'une comptabilité par opération (concessions, mandats, opérations propres) et d'une comptabilité analytique nécessaire pour les suivis de budgets, l'élaboration des tableaux de bord et la répartition des charges/recettes par activités et structures.

Il sera présenté dans un premier temps les principes généraux et les clés de répartition qui régiront le GIE puis une présentation budgétaire 2018 des comptes du GIE comprenant l'impact pour la SPL AREA et, enfin, le budget consolidé 2018 de cette dernière.

GIE - PRINCIPES GENERAUX ET CLES DE REPARTITION

1) Principes généraux

- Les achats seront gérés par le GIE, mais les contrats, pour des raisons pratiques, ne seront transférés qu'au moment de leur renouvellement.
- Le GIE refacture à prix coûtant la gestion des services assurée pour le compte de ses membres.
- Les frais engagés par le GIE à ce titre le sont pour le compte de ses membres et sont répartis de telle sorte que chacun supporte la quote-part qui lui incombe.
- Le GIE tient une comptabilité analytique permettant une répartition entre les membres des frais engagés pour leur compte. Cette comptabilité analytique doit donner le moyen de retracer les opérations de chaque membre dans sa propre comptabilité, selon une périodicité au minimum semestrielle, dans le respect des dispositions comptables qui lui sont applicables.

Les principes de répartition sont les suivants :

- Les dépenses propres à chaque membre restent dans la structure concernée.
- Dans les autres cas, il s'agit de dépenses communes dont l'imputation se fera suivant les clés de répartition dont les règles sont définies par l'Assemblée Générale du GIE, pour l'exercice en cours, en accord avec le Conseil d'Administration de chaque membre du GIE.
- Les dépenses propres du GIE ainsi que les dépenses communes gérées directement par les membres du GIE feront l'objet d'un même périmètre d'étude pour l'application des clés de répartition visées plus haut.
- Les produits comptabilisés dans le GIE seront répartis, soit directement, soit selon la nature de la dépense s'y rattachant (ex : remboursement frais de formation = clé utilisable pour les dépenses de Formation continue).

Appropriation de résultats exceptionnels :

- L'éventuel résultat positif ou négatif de l'exercice, ou en cas de liquidation du GIE, l'excédent d'actif ou de passif, seront répartis entre les membres par application d'une clé de répartition moyenne.

- Cette clé sera calculée lors de chaque exercice à l'occasion de l'approbation des comptes annuels selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Total des dépenses affectées à un membre}}{\text{Total des dépenses incluses dans le périmètre (Fonctionnement \& Investissement)}} * 100$$

2) Ressources

Les charges du GIE sont couvertes par les avances des membres du GIE dont le montant est fixé au début de chaque année par l'Assemblée Générale, sur la base du budget de l'exercice et selon les clés de répartition prévues à l'article 3 du Règlement Intérieur du GIE.

Les acquisitions des matériels et mobiliers donnant lieu à immobilisation sont assurées par le GIE à l'aide d'apports en compte courant par les membres du GIE, sur la base du budget d'investissement adopté chaque année.

Ces apports sont effectués suivant les principes de répartition mentionnés ci-dessus pour les frais de fonctionnement.

Chaque année, le GIE met à charge de chacun de ses membres sa quote-part d'amortissement des immobilisations par débit de son compte courant.

Sous réserve d'en apporter la justification, l'Administrateur du GIE peut proposer de réduire ou d'augmenter ces appels de fonds (fonctionnement et investissement) dans le but d'ajuster le fonds de roulement au strict besoin.

Ils font l'objet d'un ajustement au terme de chaque exercice, lors de la clôture des comptes du GIE.

3) Clés de répartition

Imputation pour leur montant exact des frais de fonctionnement concernant uniquement un membre du GIE.

Dans les autres cas, imputation suivant les clés de répartition suivantes :

- Le personnel support du GIE est réparti dans les coûts de ses membres selon le calcul suivant :***

Total des comptes de personnel du GIE (classe 64) multiplié par une clé de répartition moyenne :

$$\left[\frac{\text{Factures payées par structure}}{\text{Nombre de factures payées}} + \frac{\text{Marchés notifiés par structure}}{\text{Nombre de marchés notifiés}} + \frac{\text{Salariés opérationnels* par structure}}{\text{Nombre d'opérationnels*}} + \frac{\text{CA** par structure}}{\text{CA total}} \right] * 0,25$$

- * opérationnels : calcul en effectif temps plein, y compris personnel opérationnel mis à disposition le cas échéant.

** chiffre d'affaires : honoraires sur mandats, honoraires et marges propres et rémunération concession.

b. *Personnel propre des membres :*

Le personnel propre n'est pas destiné à travailler pour les autres structures, sauf refacturation au cas par cas au travers d'une convention de mise à disposition (au coût de revient)

c. *Dépenses communes de fonctionnement :*

Il sera utilisé principalement la clé de répartition suivante (B) :

$$\left\{ \frac{\text{Factures payées par structure}}{\text{Nombre de factures payées}} + \frac{\text{Marchés notifiés par structure}}{\text{Nombre de marchés notifiés}} + \frac{\text{Salariés opérationnels* par structure}}{\text{Nombre d'opérationnels*}} \right\} *1/3$$

Les frais engendrés par les opérationnels (carburant, location véhicules,...) seront répartis au prorata des salariés opérationnels par structure.

GIE - BUDGET 2018

GIE AREA - CHARGES COMMUNES GROUPE BUDGET EN K€	BUDGET 2018			
	en propre	SPL Commun	Sem commun	Total
+ HONORAIRES MANDATS - REM CONCESSIONS				0
+ AUTRES	0	0	0	0
Total Chiffres d'Affaires	0	0	0	0
- ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-8	-861	0	-869
VALEUR AJOUTEE		-861	0	-869
- IMPOTS, TAXES, FORMATIONS	-74	-52	0	-126
- SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	-1 441	0	0	-1 441
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 523	-913	0	-2 436
+ REPRISES SUR AMORT. ET PROV. TRANSFERTS DE CHARGES	0	0	0	0
+ PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0	0	0	0
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	-376	0	-376
- AUTRES CHARGES	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 523	-1 289	0	-2 812
+ PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	0	0	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 523	-1 289	0	-2 812
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	0
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0
RESULTAT AVANT IS ET PARTICIPATION	-1 523	-1 289	0	-2 812
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0	0	0
- PARTICIPATION DES SALARIES	0	0	0	0
RESULTAT NET AVANT AFFECTATION	-1 523	-1 289	0	-2 812
AFFECTATION				2 812
SPL AREA-PACA				
- DEPENSES FONCTIONNEMENT HORS CHARGES SALARIALES				1 330
- CHARGES SALARIALES				1 409
- PRODUITS				0
TOTAL AFFECTATION SPL				2 740
SEMAREA				
- DEPENSES FONCTIONNEMENT HORS CHARGES SALARIALES				41
- CHARGES SALARIALES				31
- PRODUITS				0
TOTAL AFFECTATION SEM				72
APPEL DE FONDS				1 523
APPEL DE FONDS GIE VERS SPL :				1 450
APPEL DE FONDS GIE VERS SEM :				72
TOTAL APPELS DE FONDS (= GIE en propre)				1 523

Le budget du GIE comprend les dépenses qu'il gère en propre ainsi que les dépenses communes gérées directement par les membres du GIE. Il s'élève pour ses propres dépenses à 1 523 K€ pour 2018 dont 95 % liés au transfert de 22 salariés fonctionnels.

L'ensemble des dépenses communes s'élève à 2 812 K€ dont 2 740 K€ sont affectés à la SPL AREA et 72 K€ à la SEMAREA.

Les futurs marchés pour les besoins propres de la SEMAREA ou de la SPL AREA seront passés directement par le GIE. Globalement, cette répartition de tâches sera sans incidence pour la SPL et la SEM. En revanche, le budget du GIE augmentera en conséquence et les charges communes de la SPL et de la SEM diminueront à même hauteur.

Pour les appels de fonds permettant le paiement de ses charges (1 523 K€ HT), le GIE sollicitera la SPL AREA à hauteur de 1 450 K€ et la SEMAREA à hauteur de 72 K€.

SPL AREA : BUDGET 2018

SPL AREA-PACA - BUDGET EN K€	RESULTAT 2017	BUDGET 2018
+ HONORAIRES MANDATS/CPI - REM CONCESSIONS	7 625	7 288
+ AUTRES	316	8
Total Chiffres d'Affaires	7 940	7 296
- ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-1 210	-1 249
- ACHATS ET CHARGES CLIENTS	-336	0
VALEUR AJOUTEE	6 394	6 047
- IMPOTS, TAXES, FORMATIONS	-267	-258
- SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	-5 241	-5 175
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	886	614
+ REPRISES SUR AMORT. ET PROV. TRANSFERTS DE CHARGES	1 261	265
+ PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	23	0
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	56	155
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-1 040	-728
- AUTRES CHARGES	-191	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	995	306
+ PRODUITS FINANCIERS	42	37
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-2	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 034	343
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
RESULTAT AVANT IS ET PARTICIPATION	1 034	343
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	-327	-96
- PARTICIPATION DES SALARIES	-38	0
TOTAL DES PRODUITS	9 323	7 753
TOTAL DES CHARGES	-8 653	-7 506
RESULTAT NET	670	247

Le budget 2018 est bénéficiaire à hauteur de +247 K€. Il est élaboré à partir du résultat prévisionnel 2017 et de l'effort financier réalisé par la baisse des charges amorcée en 2016 :

- baisse de 8% de la masse salariale initialement prévue (qui représente + 70% des charges de la société, hors provisions et amortissements),
- baisse de 3% des charges externes avec un objectif chiffré par service pour réduire les dépenses courantes.

Ce résultat reste à affiner en fonction des reprises et dotations pour risques et charges qui pourraient intervenir au cours de l'exercice (apurement des prescriptions quadriennales et des clôtures d'opérations).

Les principales hypothèses pour l'élaboration du résultat sont :

- baisse du volume d'investissements pour tenir compte des restrictions budgétaires de la Région et du report possible de l'Université Régionale des Métiers. La rémunération spécifique pour la gestion patrimoniale est évaluée à 4 M€,
- maintien du forfait de maintenance 2017 soit 2,3 M€,
- prestations d'assistance technique évaluées à 183 K€,
- 285 K€ de rémunération sur les concessions (ZAC Cœur de Ville à Briançon et ZAC des Ateliers en Arles),
- personnel : aucun recrutement en 2018 sauf remplacement poste par poste d'opérationnels (départs naturels),
- perception de la subvention « Impulse » à hauteur de 155 K€ (couverture des dépenses de personnel principalement).

Commentaires :

La baisse prudentielle de Chiffre d'Affaires impacte le résultat net mais les principaux indicateurs restent positifs :

- une Valeur Ajoutée représentant 83 % du Chiffre d'Affaires,
- un Excédent Brut d'Exploitation positif à + 614 K€,
- une Capacité d'Autofinancement positive à + 710 K€.